JOURNAL

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.



No. III.

OBSERVATIONS

SUR L'ÉTAT PATHOLOGIQUE

DU CERVEAU ET DU CRANE DE F. BENOIT,

COMPARÉ A D'AUTRES CRIMINELS

SOUS LE RAPPORT DE SES ACTES ET DE SON ORGANISATION,

PRÉCÉDÉES

DE QUELQUES RENSEIGNEMENS BIOGRAPHIQUES EXTRAITS DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, ET D'AUTRES COMMUNICATIONS PARTICULIÈRES ;

PAR DUMOUTIER,

Ex-Aide d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, Professeur d'anatomie, Membre-Fondateur de la Société Phrénologique de Paris, Membre titulaire de la Société Anthropologique, Membre honoraire de la Société Anatomique de la même ville, Membre correspondant de la Société d'Horticulture du Puy, etc., etc.

Non verbis, sed factis.

INTRODUCTION.

Quelque horribles que soient les forfaits, qui, de tout temps, ont été commis, leurs auteurs paraissent

pouvoir être rangés dans trois grandes classes bien distinctes.

La première se compose des individus qui apportent, en naissant, un développement excessif des organes des penchans, tandis que ceux des sentimens et des facultés intellectuelles, sont restés, pour ainsi dire, à l'état rudimentaire. Ce sont des idiots plus ou moins dégradés, qui n'ont agi que par spontanéité, en suivant aveuglément et irrésistiblement l'impulsion de leur organisation incomplète.

La seconde comprend les hommes qui, ayant une organisation cérébrale mieux proportionnée que celle des précédens, ne sont devenus criminels que par l'effet des circonstances extérieures au milieu desquelles ils ont vécu, et d'où résulte un exercice prédominant et continu de certains penchans.

Ces malheureux n'ayant pas eu assez d'occasions d'exercer, dès l'enfance, leurs facultés supérieures, les inférieures sont devenues les plus actives de toutes. Chez eux, la voix de la conscience est faible, et facilement étouffée par le cri des penchans. L'intelligence, plus ou moins cultivée, n'est devenue qu'un auxiliaire à ces penchans, et concourt à rendre leurs actions plus ou moins dangereuses. C'est alors qu'une récidive ou une remise de justice décèle toujours que le coupable a fait des progrès dans la carrière du crime; c'est alors qu'on voit que ces progrès sont d'autant plus rapides, que la détention a eu lieu parmi des criminels plus pervertis : c'est ainsi qu'on voit un coupable passer par plusieurs écoles, avant d'arriver à la dernière, *le bagne*. Enfin, c'est par une sorte d'enseignement mutuel et par l'exemple, que cette dépravation s'opère et se transmet, par voie de génération, à

un plus ou moins grand nombre d'individus de la même famille.

Dans la troisième, se rangent les gens qui, pendant leur enfance, ont contracté des habitudes vicieuses, des maladies graves et longues de l'appareil gastro-intestinal ; ceux qui, dans le jeune âge, ont éprouvé des violences, des mauvais traitemens, ou toutes autres sortes d'accidens accompagnés de blessures profondes à la tête, et chez qui la guérison ayant été difficile et long-temps retardée par des complications éventuelles, est restée imparfaite.

Dans tous ces cas, l'intelligence ne paraît pas toujours avoir été dérangée ; aussi, dit-on qu'il n'existe pas d'aliénation mentale, qu'on ne s'est pas aperçu *d'absence de jugement*, ou de *mémoire*, ni de *monomanies* bien caractérisées. Toutefois, quoique ces individus aient encore conservé les apparences d'une intelligence saine, néanmoins, par suite des diverses causes énoncées ci-dessus, il s'est opéré chez eux une *perversion* dans la nutrition des organes cérébraux et de leurs parties protectrices. Un véritable état pathologique chronique y a produit des atrophies et des hypertrophies partielles ; une perversion correspondante s'est opérée successivement dans les manifestations des susdits organes cérébraux ; et ce n'est qu'après que ces actes, d'abord peu importans, ont pris le caractère de délits ou de crimes, que vulgairement on y fait attention. Alors, on invoque la loi, et trop souvent elle exerce toute sa rigueur contre un crime, dont les circonstances atténuantes n'ont pu être déduites de l'état maladif de son auteur.

On ne peut se défendre d'un sentiment de pitié bien profond, en pensant que des causes si différentes

puissent produire des résultats aussi déplorables, et que, malgré les heureuses améliorations de nos codes pénal et de justice criminelle, la loi frappe encore du même coup le coupable, dont le cerveau est dans l'état sain, et celui, dont l'état pathologique, quoique bien constant, n'a pu être reconnu par ses juges.

Il me paraît hors de doute que le malheureux, qui fait le sujet de ce mémoire, pouvait être rangé dans la troisième classe sus-indiquée, en raison des accidens qu'il a éprouvés, pendant sa vie, et des lésions organiques observées après sa mort. Sans prétendre m'immiscer dans la question de sa culpabilité, je crois de mon devoir d'exposer minutieusement et avec conscience, tous les faits qui, selon moi, constituent l'état pathologique de Benoît, et de les rapprocher de leurs analogues, pour en tirer quelques inductions de morale et de phrénologie.

Si par mes faibles efforts, joints aux travaux des docteurs Marc, Georget, Michu, Voisin, de MM. Lucas et Appert, je parviens à jeter quelques lumières sur une question qui échappe à la perspicacité de nos magistrats, parce qu'ils n'ont pu faire un nombre suffisant d'observations, et que, d'ailleurs, leur pénétration et leur zèle ne peuvent suppléer à des études spéciales, j'aurai reçu la plus belle récompense que je puisse souhaiter, celle d'avoir été utile, en quelque chose, à mes semblables. Qu'il me soit permis, dans cette première occasion, de donner à toutes les personnes qui ont bien voulu me faciliter les moyens de faire mes recherches, les témoignages publics d'une sincère et profonde reconnaissance.

OBSERVATION NÉCROLOGIQUE

SUR

Frédéric BENOIT, agé de vingt-deux ans,

Convaincu de parricide et d'homicide suivis de vol.

Le 30 août 1832, à sept heures du soir, la tête de Frédéric Benoît a été remise à la Faculté de Médecine, douze heures après la mort.

La face était pâle, les yeux entr'ouverts, les traits peu contractés; on y remarquait une légère expression de douleur non accompagnée de stupeur, et différente de celle qui s'aperçoit ordinairement sur la figure des suppliciés. La régularité qu'on y observait, pendant la vie, n'avait pas été altérée; la chevelure était en désordre, toute impregnée de sang et de son; sa couleur noire, celle de la barbe et des sourcils, contrastait singulièrement avec la décoloration de la peau.

Le 31 août, à neuf heures du matin, les cheveux et la barbe furent rasés; et bien qu'ils eussent été lavés avec du savon, ils avaient conservé leur couleur noire, qui était la même à leur sommet et près de leur implantation : le cuir chevelu avait aussi l'aspect d'une chevelure noire. *Ces faits lèvent les doutes signalés dans les débats, relativement à la véritable couleur de ses cheveux.* La figure n'avait pas changé d'expression depuis la veille.

Le front est élevé, un peu fuyant ; il forme, avec la *ligne faciale* de Camper (1), un angle de trente degrés. Les bosses nasale et sourcilières sont proéminentes ; les arcades orbitaires supérieures, peu inclinées en dehors, ont leurs angles externes saillans. Les yeux sont peu retractés, et la paupière inférieure n'indique rien qui fasse penser qu'ils aient été saillans pendant la vie. Le nez, la bouche et le menton ne nous présentent rien de remarquable.

Le *sinciput* est à-peu-près symétrique ; il présente, sur la ligne médiane, une élévation remarquable, située à deux pouces en arrière de la suture fronto-pariétale. Sur les parties latérales de cette élévation médiane, on remarque à droite et à gauche un plan incliné, se dirigeant en dehors et en bas, faisant avec une ligne horizontale, qui toucherait au sinciput, un angle de vingt-deux degrés.

L'occiput est un peu proéminent ; cette région est large et aplatie. La suture lambdoïde se dessine à travers les tégumens ; on y voit une solution de continuité survenue après la mort. A deux pouces de la protubérance occipitale externe, et à droite, on voit une cicatrice linéaire, dirigée obliquement, ayant environ un pouce d'étendue, et dont le but a été chirurgical.

La nuque est d'une largeur remarquable ; bien que son volume soit augmenté par la rétraction des chairs,

(1) Cette ligne touche à la bosse nasale et à la face antérieure des dents incisives supérieures. Elle est coupée par une autre qui passe horizontalement par le conduit auditif externe, l'arcade zygomatique, et l'épine nasale antérieure et inférieure. P. Camper, *Dissertation sur le beau et sur les différences des traits du visage chez les hommes de divers pays*, chap. III, pag. 35.

il est facile de voir que l'occipital est saillant en bas, et que les apophyses mastoïdes sont très distantes l'une de l'autre.

Régions temporales. On y observe une saillie limitée en haut et circulairement par la ligne courbe temporale, dont elle parcourt tout le trajet ; et, une autre élévation, située immédiatement au-dessus de l'oreille ; à la partie moyenne et supérieure de la région temporale droite, on remarque la cicatrice d'une incision cruciale, qui fut pratiquée, pour donner issue à une collection de pus.

Benoît, alors, était âgé de dix ans ; il fit, du haut d'un escalier, une chute dans laquelle il survint une fracture à l'épaule, et une si violente contusion au crâne, qu'il en résulta l'exfoliation d'une partie de l'aponévrose épicranienne. A douze centimètres en avant de cette cicatrice, on en voit une autre difforme et déprimée, résultant aussi d'une incision cruciale, qui avait pour objet l'extraction d'une portion nécrosée de l'os frontal. Lors de cette opération, Benoît comptait à peine dix-neuf ans : il était tombé de cheval, et il reçut ensuite un coup de pied à la tempe ; d'ailleurs, il fut horriblement meurtri, et on le releva presque mort. Ce ne fut qu'après plusieurs mois, qu'il se remit imparfaitement de ce dernier accident. Puis enfin, entre les deux grandes cicatrices, on en voit deux autres petites semi-circulaires, et légèrement déprimées.

Après l'examen général de la tête, on en recueillit l'empreinte avec du plâtre, par le procédé ordinaire. Je n'ai pas indiqué les mesures du crâne recouvert de ses tégumens, celles de son extérieur dénudé, parce que je suis convaincu que cette manière d'observer ne

peut servir à rien, pour déterminer les rapports qui existent entre les manifestations de l'homme et son organisation cérébrale ; et, pour employer les expressions d'un de nos collègues : « Ce serait formuler en » pieds, pouces, lignes, la question du bien et du » mal moral réduite à une affaire de pied de roi (1). »

Le 31 août, à midi, la tête de Benoît fut portée à Bicêtre où je me rendis, et là, en présence de MM. les docteurs Lelut, Leuret et de M. Becquerelle, directeur de la prison, je procédai à l'autopsie.

Par une incision circulaire, les tégumens du sinciput furent divisés ; ils étaient chargés de graisse, et avaient une épaisseur uniforme. A la tempe droite, et dans le lieu correspondant à la cicatrice la plus difforme, la peau était remplacée par un tissu fibro-cellulaire, dense et adhérent au périoste. En dehors et en dessous, était une saillie également développée des deux côtés, et formée par le muscle temporal contracté (2). L'extérieur du crâne est rugueux et inégal.

(1) Lelut, *Examen comparatif de la longueur et de la largeur du crâne chez les voleurs homicides.* (Extrait du *Journal universel et hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratiques*, *etc.*, 1832.)

(2) En 1815, Béclard, alors chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine, se proposant de faire des observations anatomiques et physiologiques sur l'organisation des grands criminels, obtint que la Faculté commençât une collection pour cet objet. Je fus chargé par elle de recueillir les faits de ce genre, et depuis 16 ans je n'ai cessé de m'en occuper. Ce fut sur Lecouffe fils que j'observai pour la première fois la saillie que forme sous les tégumens le muscle temporal lorsqu'il est dans un état de contraction extrême ; alors qu'il donne l'apparence d'un développement excessif de l'organe de l'acquisivité. Pour rendre plus sensible la part qui, dans cette anomalie, appartient au temporal,

En arrière, toutes les sutures sont effacées ; la lambdoïde est entourée de saillies. Sur le trajet de la ligne courbe temporale droite, et à trois centimètres cinq millimètres de son origine, on voit une perte de substance osseuse, sur une surface de vingt-deux millimètres, d'avant en arrière, et de huit millimètres, transversalement ; les bords sont *irréguliers*, *amincis* et garnis d'un bourrelet dont l'épaisseur est de quatre millimètres dans quelques points, de huit et même de douze ailleurs. Si Benoît eût été trépané, comme il le disait lui-même, l'application d'une couronne aurait laissé des traces de son action circulaire.

Un tissu fibro-cellulaire continu au périoste et au derme qu'il unissait intimement à la dure-mère, remplissait cette lacune, et sa tension était telle, qu'on n'aurait pas pu comprimer artificiellement le cerveau ni se douter de la perte de la substance de l'os. Du reste, si l'on met en parallèle l'empreinte de la tête

après avoir enlevé les tégumens, je ne conservai en place que l'un des deux muscles, et ayant enfoncé le scalpel jusqu'à l'os, je trouvai qu'il y avait 13 mill. pour son épaisseur. Il résultait de cette expérience que le diamètre transverse était augmenté de 2 décim. 5 mill. dans la totalité. Je conservai la forme de cette disposition en en prenant l'empreinte pour pouvoir la comparer au besoin. Je rencontrai depuis le même fait sur d'autres suppliciés, et je crus que la mort violente était la seule cause de cette contracture ; mais aujourd'hui le contraire m'est prouvé ; car, pendant la vie, elle peut aussi avoir lieu, surtout chez les sujets athlétiques. Plusieurs personnes vivantes, dont les empreintes font partie de ma collection, en offrent des exemples à des degrés différens. (Ne pensant pas avoir l'occasion de publier ce fait quand je l'observai, je me bornai à en faire part au docteur Spurzheim qui depuis l'a indiqué dans une de ses collections.)

avec le crâne, il est facile de voir que leurs formes générales se correspondent assez exactement.

Le crâne, dont l'empreinte a été aussi recueillie, fut ouvert par une section circulaire passant immédiatement au-dessus des bosses sourcilières, et à un demi-pouce au-dessus des lignes courbes supérieures de l'occipital. La scie divisa en même temps la dure-mère et les os, dont elle fit connaître l'inégalité d'épaisseur et de densité ; fait d'autant plus remarquable, qu'il était impossible de le préjuger avant la mort, à moins de se fonder sur des inductions physiologiques (1).

Intérieur du crâne dénudé des ménynges.

A la voûte, on voit les crêtes coronale et occipitale plus saillantes que d'ordinaire ; sur la portion frontale de l'os coronal, sont, de chaque côté, deux larges saillies qui correspondent à une légère dépression visible à l'extérieur. Derrière le sillon de l'artère ménynģée moyenne, existe, à droite et à gauche, une longue et large saillie correspondant aussi à des dépressions légères et de même direction, apparentes en dehors ; près de la suture lambdoïde, il y a aussi de ces sortes d'exostoses qui suivent son trajet.

En général, les éminences mamillaires sont très prononcées sur toute cette surface ; les impressions des circonvolutions sont très distinctes : entre ces larges bosses on voit de grandes fosses au centre des pariétaux.

(1) Voir à la fin du mémoire le tableau synoptique des épaisseurs du crâne de Benoit.

La gouttière du sinus longitudinal est large et profonde; celle des veines ménynqées l'est aussi; sur l'angle interne et supérieur du pariétal droit, se voit une dépression lisse qui logeait une grosse masse de granulations de la pie-mère, dites glandes de Pachioni.

L'intérieur de la base est remarquable par la disproportion de la capacité des fosses cérébelleuses; celle du côté gauche est un peu moindre que la droite : on y voit de petites saillies ou exostoses pointues et anormales; le sinus transverse droit est aussi le plus grand.

La *gouttière du mésocéphale* est assez profonde et fort inclinée; la fosse sus-phénoïdale est petite; les fosses latérales moyennes sont très différentes, tant sous le rapport de la forme que de la capacité; celle du côté droit, mesurée du milieu du bord supérieur du rocher à sa paroi antérieure près du trou rond et de la fente sphénoïdale, a cinq centimètres d'étendue. Celle du côté opposé, mesurée dans le même sens, n'a que quatre centimètres trois millimètres. Le diamètre transverse de la fosse latérale droite présente aussi un peu plus de longueur que celui de la fosse du côté gauche. La fosse antérieure et moyenne est très large et profonde; transversalement, elle mesure deux centimètres cinq millimètres; d'avant en arrière, elle a quatre centimètres : aussi l'ethmoïde est-il ici d'un volume remarquable, car il y a quatre centimètres de distance entre le milieu d'un os planum au même point de celui du côté opposé. Quoi qu'il en soit, les gouttières olfactives sont très étroites et beaucoup plus petites que d'ordinaire.

Le trou borgne est également très petit. Les fosses latérales et antérieures sont peu spacieuses; les voûtes orbitaires y forment une saillie très prononcée. Bien que

la section n'ait pas ouvert les sinus frontaux, cependant leurs parois sont fort écartées l'une de l'autre, et leur dédoublement s'étend jusque dans l'épaisseur des voûtes orbitaires. Au moyen de trous pratiqués à la table interne, par lesquels nous avons engagé un fil de métal jusqu'à l'externe, nous avons pu déterminer rigoureusement l'espace qui les sépare. A droite et à gauche, près du trou borgne, le fil qui pénètre horizontalement s'enfonce de quinze millimètres (environ huit lignes); en avant et au milieu de la voûte orbitaire, il mesure huit millimètres (ou presque quatre lignes).

En général, toutes les saillies dites mamillaires ont acquis un grand développement dans les fosses latérales antérieures ainsi que dans les moyennes. Les sutures sont presque toutes effacées comme chez les vieillards. On remarque aussi la profondeur plus qu'ordinaire des gouttières et des sillons, ainsi que l'étroitesse des trous qui donnent passage aux divers cordons nerveux. Dans quelques points de l'étendue des fosses cérébelleuses et des portions squammeuses des temporaux, les deux tables du tissu compact en se confondant se sont amincies et sont devenues translucides.

On voit, par tout ce qui précède, et par l'examen de l'extérieur du cerveau, que les points des parois du crâne qui présentent le plus d'épaisseur, correspondent à des dépressions cérébrales et, dans plusieurs cas, à des circonvolutions atrophiées, et *vice versâ;* que les parties les plus développées du cerveau ainsi que les circonvolutions les plus saillantes, sont contiguës aux endroits les plus minces de la boîte osseuse. Il semble que la nutrition de certaines parties du crâne et du cerveau, ait eu lieu en raison inverse l'une de

l'autre (fait que j'ai déjà observé sur différens sujets atteints de monomanie, et qu'il ne faut pas confondre avec l'hypertrophie générale des parois du crâne, qui coïncide toujours avec l'atrophie uniforme des circonvolutions, laquelle a lieu plus particulièrement dans les démences et les manies chroniques).

Ménynges.

La dure-mère qui tapisse la voûte est sensiblement plus épaisse dans la région fronto-pariétale droite que partout ailleurs, et on y voit des traces d'adhérences anciennes.

Son septum médian est large et plus épais qu'ordinairement ; le sinus longitudinal supérieur est large, vide de sang, ainsi que quelques veines qui s'y rendent. A la base du crâne, cette membrane présente une épaisseur remarquable et uniforme : étroitement appliquée sur les os, elle laisse voir les saillies mamillaires de cette partie. Tous les sinus sont larges et exsangues, ainsi que toutes les veines qui s'y rendent ; la tente du cervelet et le petit septum vertical sous-jacent n'offrent rien de particulier.

Afin d'avoir une idée de la forme générale et du volume du cerveau pendant la vie, l'empreinte de la cavité du crâne, tapissé de la dure-mère, a été conservée.

Nombre de médecins à qui la phrénologie est étrangère, m'ayant souvent opposé qu'il n'existait pas de preuves matérielles que la forme du cerveau est le plus souvent traduite exactement à l'extérieur, et que, malgré les savantes explications données par Gall et Spurzheim, le fait en question ne leur était pas prouvé, je commençai un travail dont le résultat est

de pouvoir reproduire, au besoin, pour chaque individu faisant le sujet d'une observation, quatre termes de comparaison : à cet effet, je prends l'empreinte de la tête couverte de ses tégumens, celle du crâne, celle du cerveau enveloppé de ses ményngés, et pour l'étude des circonvolutions en particulier, celle du cerveau dénudé des membranes. Cette épreuve a été faite sur douze hommes célèbres, sur douze criminels décapités, sur douze aliénés comprenant

des { monomanies,
imbécillités,
idiotismes, }

et sur douze têtes de mammifères, et a fourni, dans tous les cas, les résultats les plus positifs et les plus concluans.

La cavité de l'*arachnoïde* ayant été ouverte par la section du crâne, il n'en sortit pas de fluide céphalo-rachidien. Cette membrane ne présente rien de particulier dans la disposition de *son feuillet externe; mais l'interne* ou cérébral est étroitement appliqué sur les circonvolutions, et laisse voir les vaisseaux de la pie-mère qui le soulève dans quelques endroits. Sur la partie antérieure et latérale de l'hémisphère droit, elle a une épaisseur remarquable; partout ailleurs, elle semble être dans l'état normal. Dans le lieu précité, elle est opaque, de couleur opaline, ne laisse voir que difficilement les vaisseaux sous-jacens, et adhère au feuillet externe.

La pie-mère est très mince et paraît moins vasculaire que d'ordinaire. Les troncs artériels et veineux sont translucides et remplis d'un gaz aériforme. Dans l'endroit de la lésion, cette membrane est très adhé-

rente au cerveau, tandis qu'elle peut être séparée assez facilement du reste de la surface. La pie-mère intérieure est également décolorée, les granulations de Pachioni sont très nombreuses sur le bord interne des hémisphères et dans les plexus choroïdes.

LE CERVEAU

Examiné trente heures après la mort.

Il fut séparé de la base du crâne par la méthode indiquée dans Gall, et aussitôt sorti de la voûte, il a été immédiatement plongé dans l'eau fraîche. Lors de l'ouverture du crâne, il était évident qu'il n'en remplissait pas complètement la cavité. Un espace de deux lignes environ existait entre sa face supérieure et la face interne de la dure-mère de la voûte.

J'ai observé, sur douze des suppliciés cités précédemment, le même phénomène cadavérique, qui me paraît tenir autant à la déplétion opérée par l'hémorragie, que par l'introduction de l'air dans la cavité de l'arachnoïde et dans les vaisseaux sanguins, où il se précipite après que le vide y a été formé.

Sa densité était beaucoup au-dessous du terme moyen de celle que j'ai constamment observée sur les suppliciés. Cette densité moindre du cerveau de Benoît, le peu d'élasticité ou de tenacité de sa fibre lorsqu'on faisait une légère traction comme pour le rompre, me paraissent en rapport avec la constitution du sujet, qui était manifestement d'un tempérament nervoso-lymphatique, modifié par des excès de débauche, et en rapport aussi avec le peu d'énergie et l'espèce d'apathie de son caractère mou et paresseux, lâche et cruel.

La couleur de la substance corticale était aussi anormale : elle avait une teinte jaunâtre plus claire que dans l'état ordinaire. Je ne pense pas, avec le docteur Lelut, que le cerveau des suppliciés puisse être, en général, considéré comme le type de l'état normal et physiologique ; l'expérience nous a souvent prouvé le contraire.

Sur plusieurs circonvolutions des hémisphères, on observe des taches jaunes, légèrement déprimées, ayant à-peu-près trois lignes d'étendue, et contenant une matière jaune, molle, puriforme ; il en existait aussi plusieurs sur la face inférieure des lobes du cerveau, et la plus remarquable est située à l'extrémité antérieure du lobe moyen gauche ; son étendue était de huit lignes environ dans un sens, et de trois à quatre lignes dans l'autre.

Enfin, sur l'hémisphère droit, dans le lieu qui correspond à la blessure, les circonvolutions étaient déprimées, flétries, et portaient des traces évidentes d'anciennes inflammations.

Il nous paraît de la plus haute importance de signaler les corrélations de ces diverses lésions des tégumens, des os, des ménynges et du cerveau, qui sont les résultats des accidens et des blessures que Benoît eut à la tête dans son enfance. Quant aux ramollissemens ou ulcérations de la superficie du cerveau, nous ne pensons pas qu'on soit tenté de les ranger dans d'autres classes que dans les maladies chroniques du cerveau, d'autant plus qu'elles coïncident avec l'hypertrophie partielle des parois du crâne ; faits qui prouvent que, depuis long-temps, il existait une perversion dans la nutrition de ces parties.

Les deux hémisphères comparés entre eux, présen-

tent un volume à-peu-près égal ; cependant les lobes moyens sont, relativement aux autres, les plus gros ; les postérieurs sont moyens en volume, et les antérieurs sont les plus petits. Indépendamment de ces particularités, le volume des circonvolutions est très disproportionné ; quelques-unes d'entre elles ont acquis le summum de développement, tandis que d'autres contrastent avec celles-ci par leur petitesse. Il est aisé de voir que toutes celles qui président aux penchans, sont relativement beaucoup plus développées que celles des sentimens nobles et des facultés intellectuelles.

Il est à remarquer que ces conditions organiques se trouvent parfaitement en rapport avec les facultés du sujet, et que leur prédominance d'action et de combinaison est ici en raison directe du développement congénial.

Tous les organes que l'on pourrait considérer comme ayant atteint leur maximum d'accroissement, sont ceux d'amativité, de philogéniture, de combativité, de destructivité, de sécrétivité, d'acquisivité, de circonspection, d'approbativité, de fermeté, d'espérance. Les organes qui paraissent être restés au médium, sont ceux d'estime de soi, d'affectionivité, de vénération, de justice, d'idéalité, de bienveillance. En général les organes des régions frontales et sus-orbitaires sont les moins développés.

Malgré ces dispositions défavorables, les circonvolutions sont pourtant distinctes et peu flexueuses : leurs anfractuosités sont très profondes, et il est facile de ne pas les confondre avec celles que l'on pourrait appeler de fausses anfractuosités.

Le cervelet.

Cet organe est largement développé ; sa mollesse est plus grande encore que celle du cerveau ; ses deux hémisphères sont réguliers ; ses deux pédoncules sont larges et courts ; son éminence vermiculaire est aussi plus distincte que d'ordinaire. Le *mésocéphale* est d'un très petit volume, eu égard à celui de la masse encéphalique ; au contraire, le *bulbe rachidien* est grand ; le volume des corps olivaires excède de beaucoup les proportions qu'il offre habituellement avec le développement des lobes moyens. Les pyramides antérieures sont, relativement aux lobes antérieurs, d'un volume médiocre.

La densité de ces parties était aussi notablement moindre que dans l'état normal.

L'empreinte a été prise sur l'extérieur du cerveau, avec la plus scrupuleuse exactitude, avec de la cire, après que la pie-mère en a été séparée, pour laisser voir plus distinctement les circonvolutions.

Si nous essayons d'établir quelques comparaisons entre les organes cérébraux les plus volumineux de Benoît, et ceux d'individus ayant un caractère diamétralement opposé, nous verrons une grande différence dans le volume relatif des circonvolutions de la destructivité, de la sécrétivité, de l'acquisivité et de la circonspection. Cette disproportion est telle, que ces circonvolutions ont acquis chez lui un volume double de ce qu'il devrait être relativement aux autres organes.

Si, enfin, pour achever ces comparaisons, l'on vient à mettre la tête de Benoît en parallèle avec celles de beaucoup d'autres homicides de genres différens,

on pourra facilement se convaincre, à la première vue, de quelques parties de l'analogie qu'il y a dans la forme de leurs crânes : en effet, chez presque tous ces criminels, à quinze lignes environ de la suture fronto-pariétale, le crâne s'élève et forme une saillie, de chaque côté de laquelle on voit deux plans inclinés en dehors et en bas en formant un angle de vingt degrés environ. On verra encore, en les regardant toutes à une égale distance et les mettant au même point de vue, qu'elles offrent, dans les régions temporales, des développemens disproportionnés, mais toujours en rapport avec la faculté prédominante qui a déterminé la nature de leurs crimes.

Leur nuque est généralement large et saillante ; les apophyses mastoïdes sont très distantes, excepté chez les empoisonneurs, les incendiaires, et chez ceux qui font commettre le meurtre par un autre.

Leur cerveau présente les mêmes analogies que leur tête ; les circonvolutions sont en général multiples et d'un aspect confus, les plus volumineuses sont celles des penchans qui ont été les plus actifs : celles des sentimens nobles sont excessivement étroites et flexueuses. Il est digne de remarque, que souvent elles sont le siége d'anomalies, dans leurs communications et dans leurs formes.

CONCLUSIONS.

En résumant les faits pathologiques et phrénologiques relatifs à la nécroscopie de Benoît, nous avons trouvé :

1o. Les traces évidentes d'opérations nécessitées par des lésions externes, produites par l'action de

corps vulnérans, qui ont affecté simultanément et à des époques différentes, les tégumens, les os, les ménynges et le cerveau.

2o. Des altérations consécutives dans la texture et la densité des os, qui offrent un exemple d'atrophies et d'hypertrophies partielles, et sur l'un desquels on voit une perte de substance.

3o. Des altérations dans les ménynges, surtout aux endroits correspondans aux lésions externes.

4o. Des altérations dans la texture, la couleur et la densité du cerveau, ainsi que des ulcérations en assez grand nombre à sa surface.

5o. Une disposition congéniale anormale dans le défaut de proportion entre le développement des lobes du cervelet et celui du mésocéphale, entre le développement des lobes moyens et postérieurs du cerveau et celui des lobes antérieurs.

La vérité commande que nous disions qu'aucun symptôme ne pouvait nous faire présumer les ulcérations du cerveau de Benoît; mais nous pensons que les cicatrices difformes et nombreusess du cuir chevelu auraient pu faire pressentir de graves et profondes lésions organiques, ainsi que leur influence sur toutes les sympathies de l'économie.

Faisant application des connaissances phrénologiques à l'observation actuelle, on aurait pu considérer Benoît, eu égard à l'organisation congéniale de son cerveau, aux changemens désavantageux qu'elle a dû éprouver, par suite des accidens survenus, à diverses époques de son existence, et à l'influence que les habitudes d'une vie déréglée exercent sur l'organisme; on aurait pu considérer, dis-je, ce malheu-

reux, comme un être malade et dangereux pour la société, laquelle pouvait s'en garantir autrement qu'en lui donnant la mort.

Certes, nous ne prétendons pas conclure de ce qui précède, que Benoît était un imbécille ou un monomane, mais nous pensons qu'il faisait partie d'une autre *classe de malades* dont on a malheureusement trop négligé l'étude jusqu'à présent, et que l'on a toujours confondus avec les hommes sains et normalement organisés. C'est cette classe d'individus qui, depuis l'origine des sociétés, a signalé son passage par des crimes et des forfaits, en dépit de la destruction qui en a été faite ; et c'est presque exclusivement sur elle qu'ont pesé les supplices. On pourrait dire plus : c'est qu'il semble que le nombre des criminels ne fut jamais plus grand qu'alors que les supplices étaient les plus cruels et les plus multipliés (1), *et vice versâ*, qu'aux époques où la pénalité s'était re-

(1) Ce fait est prouvé par les relevés statistiques des arrêts de la justice criminelle de presque tous les peuples civilisés, anciens et modernes ; et pour avoir un exemple entre mille, il suffit de compulser les annales de l'Angleterre. On verra, au rapport de Fortes, que sous le règne de Henri VI, il y eut plus de personnes exécutées pour vols sans homicide, en une année, qu'en France en sept ans ! Pendant le règne d'Élisabeth, vers 1590, la fin du seizième siècle, les exécutions se montèrent à 500 par an, ce qui, pour un règne de quarante-cinq ans, donne un épouvantable total de 18,000 exécutions ! Sous son père, Henri VIII, c'était bien pire encore, il y eut 2,000 exécutions par an, ce qui, pour son règne de trente-huit ans, donne 76,000 individus mis à mort : quel carnage, quelle boucherie judiciaire ! Depuis ce temps-là, sans aucun adoucissement des lois, le nombre des exécutions a diminué successivement, et si rapidement, qu'en 1806, sur 3,426 personnes arrêtées et envoyées devant le grand

lâchée de ses rigueurs et de sa barbarie, le nombre des crimes avait été moindre.

Or, en nous reportant à tous les actes de la vie de Benoît, et en les comparant à ceux des Martin, des Boutiller, des Hulbach, des Buisson, des Mabille, etc., etc. (et ils ne sont, hélas ! que trop nombreux !), si nous tenons un compte exact de la part que leurs facultés intellectuelles (causalité, comparaison), et leurs sentimens de justice, de bonté, de vénération, d'espérance, ont prise dans toutes leurs déterminations, combien ne nous serait-il pas facile de reconnaître :

1o. Que presque tous ont été privés des bienfaits d'une bonne éducation, ou qu'ils n'ont pas su en profiter (1);

2o. Que chez eux, l'intelligence a été presque constamment asservie à leurs penchans, qui ne trouvaient pas de contre-poids dans l'action des sentimens d'une nature élevée dont les organes étaient restés, pour ainsi dire, à l'état rudimentaire;

3o. Que la plupart ont été plusieurs fois repris de justice;

jury, 2 criminels seuls ont été exécutés; en 1807, sur 3,492 *committed*, une seule exécution a eu lieu; en 1808, sur 3,748, il n'y a pas eu d'exécution. Or, comment est-il possible de supposer que sur plus de 10,000 personnes arrêtées d'après des motifs suffisans pour déterminer un magistrat à donner son *warrant*, il ne s'en soit trouvé que 3 de criminels; il faut croire que l'extrême sévérité de la loi en a empêché l'application.

Lorsque les mœurs publiques, dit Montesquieu, *Esprit des Lois*, et un sentiment de justice abrogent une loi, doit-elle demeurer dans le code d'une nation ?

(1) Benoît l'avouait lui-même, et souvent il en était bien honteux. Voir une de ses lettres autographiées, qu'on a jointe à ce mémoire.

4o. Qu'ils se tenaient généralement isolés des honnêtes gens ; et que, par suite de leurs vices, ils ont presque toujours été dans un état de dénuement plus ou moins grand ;

5o. Qu'enfin entraînés par les besoins et la puissance des passions basses, qui déterminaient chez eux une soif invincible de l'or, ils ont cherché, pour les satisfaire, à acquérir, *per fas et nefas*, et n'ont employé le meurtre que dans l'espoir d'échapper plus facilement à l'action de la justice?

Mais, dira-t-on, ils raisonnaient leurs actions, ils avaient au moins quelques étincelles des sentimens supérieurs ; car ils ont manifesté de l'hésitation, ils ont choisi, ils se sont déterminés ; ils avaient donc la conscience de leurs actes, et partant, ils en étaient responsables.

En effet, ils comparaient ; ils étaient, peut-être, et par momens, accessibles à quelques sentimens, enfin ils étaient de l'espèce humaine ; mais quelles étaient habituellement les facultés les plus actives? Dans ce tumulte de voix intérieures, quelles étaient les dominantes? Que l'on interroge l'anatomie pathologique et la physiologie ! que l'on consulte la phrénologie ! Alors on verra que les mêmes causes intérieures, les mêmes circonstances extérieures produisent les mêmes résultats. On reconnaîtra cette prédominance qui existe dans le développement des organes des penchans, sur celui des organes des sentimens et des facultés intellectuelles. On verra que ces malheureuses dispositions sont tantôt congéniales, tantôt acquises ; que même elles sont héréditaires, et se transmettent à plusieurs générations. On verra que les hommes qui peuplent nos bagnes, nos maisons de dé-

tention, qui sont plus ou moins exposés à terminer leurs jours sur l'échafaud, sont précisément ceux que la société rejette, comme une écume immonde, et qu'elle flétrit à jamais de sa réprobation ; que par cela même, ces hommes n'ayant plus aucun avantage à faire le bien, se jettent, presque par désespoir, dans la route du mal, où ils progressent par une sorte d'enseignement mutuel.

On verra que si l'on arguait leur *perfectibilité* des raffinemens qu'ils mettent quelquefois dans le crime, on pourrait en inférer aussi leur retour à la vertu, par la pratique obligatoire du bien ; et que cette perversion dont on les accuse, est autant due aux imperfections de notre système pénitentiaire, qu'à leurs fâcheuses dispositions organiques.

C'est donc par des moyens pratiques, et par une instruction bien dirigée, que l'on parviendrait, par le développement des organes, à développer, ou tout au moins à entretenir dans un degré d'excitation plus grand, certains organes originairement *avortés* ou *petits*, et à produire un effet inverse sur ceux dont l'action était immodérée, par suite de leur accroissement disproportionné. Il résulterait de cette pratique, qu'après un certain temps, ils auraient, en quelque sorte, une conscience acquise, et propre à les convaincre que leurs actions sont contraires aux lois et au bien de l'humanité.

Enfin, au lieu de les considérer comme des ennemis en état de guerre continuelle avec la société qui n'a rien que du mal à en attendre, on parviendrait, peut-être, à obtenir des résultats semblables à ceux de nos voisins de la Grande-Bretagne, qui ont le bonheur de voir des commerçans honnêtes et ver-

tueux, surgir de leurs habitans de Botany-Bay, préférant le sol qu'ils y ont cultivé, à leur ancienne mère-patrie.

Espérons donc que nos vrais philanthropes feront encore de généreux efforts, pour faire rentrer dans les voies du bien quelques-uns de leurs semblables, abandonnés à eux-mêmes, qui ont suivi les impulsions d'une organisation plus ou moins imparfaite et vicieuse.

Redisons avec celui qu'on pourrait, à juste titre, nommer l'ami et le père de tous les prisonniers : « *Qu'on peut encore espérer trouver dans une âme corrompue, un sentiment honnête, qui, développé avec art et humanité, pourrait ramener au bien l'homme le plus gangrené de vices* (1). »

LETTRE DE BENOIT A M. APPERT.

« J'ai l'honneur de présenter mes respects à Mon-
» sieur Haper, en le priant d'avoir l'extrême bonté
» de vouloir bien venire me visiter, si cela ne pouvait
» le dérenger en rien, car je suis dans une telle
» affreuse position, qu'il m'est impossible de sur-
» monter.

» Jugez Monsieur combien il est malheureux pour
» moi, et pour mon honorable famille, de se voir
» ainsi désonnorer.

» Je puis vous le dire mon ame n'est point souillée

(1) Appert, *Journal des Prisons*, N°. 7, juillet 1832, page 217.

» d'un crime, non! je ne suis pas coupable, et jus-
» qu'au dernier de mes jours je protesterai mon in-
» nocence.

» J'ai l'honneur d'être monsieur avec la plus par-
» faite considération

» Votre très-humble, et très-obéissant
» serviteur

» F Benoit

» Excusez je vous prie monsieur mon défaut d'écri-
» ture, et mon manque d'éducation. »

Bicetres ce 23 Juin 1832.

Tableau synoptique des épaisseurs du crâne de Benoit.

ÉPAISSEURS DE LA VOUTE DU CRANE.

		Mill.	Lignes.
Sur la ligne médiane.	A la crête coronale interne près la section. . .	0,008	3 1/2
	A la gouttière médiane de la suture inter-frontale.	0,005	2 1/2
	A l'intersection de la suture fronto-pariétale et de la suture inter-pariétale.	0,008	3 1/2
	Au milieu de la suture inter-pariétale (lieu le plus élevé du sinciput).	0,008	3 1/2
	A l'angle supérieur de l'occipital.	0,008	3 1/2
	A la crête occipitale supérieure interne. . . .	0,012	5 1/2
A un pouce en dehors de la ligne médiane et à gauche.	Au frontal près la section.	0,005	2 »
	Au centre de la pièce verticale du frontal. . .	0,010	4 1/2
	Sur la suture fronto-pariétale.	0,009	4 1/3
	A un pouce en arrière de la suture fronto-pariétale.	0,004	1 3/4
	A un pouce en avant de l'angle supérieur et interne du pariétal.	0,010	4 1/2
	Au milieu de la fosse occipitale supérieure. . .	0,005	2 1/4
A deux pouces en dehors de la ligne médiane à gauche.	A l'origine de la ligne courbe temporale. . . .	0,009	4 1/4
	A deux pouces au-dessus sur le trajet du tronc du nerf frontal.	0,010	4 1/2
	Au milieu du trajet de l'artère menyngée moyenne.	0,004	1 3/4
	Au centre du pariétal.	0,004	1 3/4
	Au milieu de la suture lambdoïde.	0,008	3 1/2
Épaisseur mesurée à la circonférence, en partant de la crête coronale à la crête occipitale, cette circonférence divisée en demi-pouces.	(*Mesures prises en dehors.*)	P.	Lig.
	Demi-circonférence à gauche.	0,257	9 8
	Demi-circonférence à droite.	0,266	9 10
	(*Mesures prises de dedans en dehors.*)		
	A droite : 5 mill. 4 m. 6 m. 1/2, 7 m. 9 m. 4 m. 3 m. 5 m. 5 m. 4 m. 1 1/2 m. 2 1/2 m 5 m. 5 1/2 m. 9 m. 8 m. 6 m. 8 m, 5 m. 12.		
	A gauche : 6 mill. 7 m. 7 m. 8 m. 6 m. 2 1/2 m. 4 m. 6 1/2 m. 5 m. 1/2, 6 1/2 m. 4 m. 4 1/2 m. 5 m. 7 m. 8 m. 7 m.		
			Lignes.
Épaisseur mesurée à un pouce en dehors de la ligne médiane, côté droit.	Au frontal près la section.	0,007	4 »
	Au centre de la pièce verticale du frontal. . .	0,013	5 3/4
	A la suture fronto-pariétale.	0,011	5 »
	A un pouce en arrière.	0,008	3 1/2
	A un pouce en avant de l'angle supérieur et interne du pariétal.	0,007	3 1/4
	A la fosse occipitale supérieure.	0,006	2 3/4
A deux pouces en dehors de la ligne médiane, côté droit.	A l'origine de la ligne courbe supérieure. . . .	0,010	4 1/2
	A deux pouces au-dessus et en arrière sur le trajet du nerf facial.	0,012	5 1/2
	Au milieu du trajet de l'artère ményngée moyenne.	0,007	3 1/4
	Au centre du pariétal.	0,005	2 1/4
	Au milieu de la suture sagittale.	0,006	2 3/4

ÉPAISSEURS DE LA BASE DU CRANE.

		Mill.	Lignes.
COTÉ DROIT.			
Sur la ligne médiane. En arrière.	En avant de la crête coronale interne près la section.	0,010	4 1/2
	Du milieu de la bosse nasale au trou borgne.	0,017	7 1/2
De la crête occipitale externe.	Sur la ligne médiane, protubérance spina cruciata.	0,020	9
	A la crête occipitale.	0,015	6 3/4
A un pouce en dehors de la ligne médiane à droite.	Du milieu de la bosse sourcillière à la table interne du frontal.	0,140	6 1/2
	Au bord antérieur de la voûte orbitaire, distance des deux tables du frontal. . . .	0,010	4 1/2
	Au milieu de la voûte orbitaire, au point correspondant de la table interne du frontal.	0,006	2 1/2
	Au fond des voûtes orbitaires, distance des deux tables.	0,006	2 1/2
A deux pouces en dehors de la ligne médiane à droite.	Grande aile du sphénoïde près du sinus caverneux.	0,011	4 3/4
	Portion squammeuse du temporal de la face externe de son condyle au point correspondant de sa table interne.	0,009	4
	Au centre des fosses cérébelleuses.	0,001	1/3
	Près du sinus latéral.	0,009	4
	A l'angle orbitaire externe du frontal. . . .	0,019	8 1/4
	A un demi-pouce en arrière de l'angle orbitaire externe dans la portion temporale de l'os frontal.	0,0005	
	A un pouce en arrière à l'angle antérieur inférieur du pariétal.	0,008	3 1/2
	Au centre de la portion squammeuse. . . .	0,0005	
	Immédiatement au-dessus de l'apophyse mastoïde et de la face supérieure du rocher.	0,008	3 1/2
	Immédiatement au-dessous de la gouttière transverse.	0,008	3 1/2
COTÉ GAUCHE.			
A un pouce de distance de la ligne médiane.	A la base de l'orbite entre les deux tables du frontal.	0,011	5
	Au centre de la voûte orbitaire.	0,007	3
	A la grande aile sphénoïde.	0,012	5
	Condyle du temporal.	0,010	4 1/2
	Au centre de la fosse cérébelleuse.	0,0005	
A deux pouces de distance de la ligne médiane.	A l'angle orbitaire externe du frontal. . . .	0,012	5
	Dans la portion temporale du frontal. . . .	0,004	
	L'angle du pariétal.	0,006	3
	La portion squammeuse du temporal. . . .	0,001	
	De l'apophyse mastoïde.	0,005	2 1/4
	Immédiatement au-dessous de la gouttière transverse.	0,012	
Au milieu, à droite, procédant d'avant en arrière.	(M. 011 - 007 - 007 - 008 - 007 - 006 - 003 - 006 - 007 - 005 - 006 - 004 - 005 - 006 - 009 - 007 - 008 - 009 - 007 - 011 -.		
Au milieu, à gauche, procédant d'avant en arrière.	(M. 006 - 009 - 006 - 010 - 008 - 004 - 005 - 003 - 0015 - 005 - 007 - 006 - 0025 - 005 - 0065 - 007 - 007 - 006 -.		

Épaisseurs mesurées à la section circulaire, en partant de la crête coronale à la crête occipitale; cette section divisée en 1/2 pouc.

COMMENT ON PEUT PROCÉDER

A

LA DÉCOUVERTE DES ORGANES

SITUÉS A LA BASE DU CERVEAU.

PAR LE DOCTEUR **SARLANDIÈRE**.

Une fois l'attention fixée sur la pluralité des organes situés à la surface du cerveau, et sur les saillies qui pouvaient en résulter à la périphérie du crâne, la crânioscopie suffisait pour apprécier l'existence de ces organes aux parties supérieures, latérales, postérieures, et surtout antérieures, de la boîte osseuse; aussi, Gall, fondateur de cette science, a-t-il assigné, à lui seul et assez rapidement, la place de chacun de ces organes; il a pu se tromper seulement sur la véritable signification du mot qu'il employait pour désigner les facultés, dont quelques-uns de ces organes étaient les instrumens. Mais l'observation est venue rectifier ces dénominations. Son disciple et collaborateur Spurzheim n'a fait que découvrir quelques organes intermédiaires; mais c'est à ce dernier qu'on doit la tâche difficile d'avoir découvert les organes qui existent à la partie antérieure de la base du crâne, sur la voûte orbitaire, à l'exception de celui de la mémoire des mots, dont la découverte est due à Gall; et même, comme on le sait, c'est le premier organe

que cet homme célèbre ait découvert, et c'est celui qui l'a mis sur la trace de l'existence des autres. On sait qu'étant étudiant, il avait constamment observé que ceux de ses camarades qui retenaient le mieux ce qu'ils apprenaient, et qui remportaient la plupart des prix, étaient ceux qui avaient les yeux très proéminens, et placés comme on dit à fleur de tête ; plus tard ayant eu occasion de disséquer des sujets ainsi conformés, il reconnut que cette proéminence de l'œil était due à une saillie du fond de l'orbite, qui repoussait le globe de l'œil et ses accessoires en avant, et en examinant la partie cérébrale correspondante, il se convainquit que cette partie faisait elle-même saillie, et que la lame osseuse du fond de l'orbite se moulait sur cette conformation. Spurzheim, à qui nous devons la découverte des organes de la configuration, de l'étendue, de l'appréciation du poids, et de l'ordre, tous situés (selon les limites qu'il leur a assignées), au bord et sur la voûte orbitaire, n'a pas, selon moi, assez indiqué les variations de position du globe oculaire par rapport à l'orbite, auxquelles peut donner lieu la saillie des portions de la voûte correspondant à chacun de ces organes dans toute leur étendue : ainsi, par exemple, il me semble qu'un développement assez marqué de l'organe de la configuration ou mémoire des formes, devra porter le globe oculaire vers la partie externe ou temporale de l'orbite, et occasionner ainsi un écartement des yeux entre eux ; il me semble aussi que l'organe de l'étendue devra porter le globe de l'œil en dehors, et un peu en bas ; que celui de la pesanteur devra abaisser l'œil encore davantage ; que celui du coloris, en cessant de faire porter l'œil en dehors, le repoussera vers le bas de l'orbite, en le maintenant à

égale distance des bords interne et externe; que l'organe de l'ordre, en abaissant l'œil, le portera vers son bord interne; et qu'enfin l'organe du calcul repoussera le globe oculaire vers la racine du nez, et qu'ainsi les deux yeux rapprochés l'un vers l'autre, laisseront peu de distance entre eux; ce qui produira l'effet contraire à celui occasionné par le développement de l'organe des formes. C'est à l'observation à juger toutes ces questions, et à apprécier la valeur et la circonscription des délinéations tracées par Spurzheim pour chacun des organes dont je viens de parler; toujours est-il vrai qu'en examinant un certain nombre de crânes humains, on observe de grandes variations dans la manière dont la voûte orbitaire est excavée.

S'il existe des organes propres à la manifestation des facultés particulières dans cette portion de la base du crâne qui surmonte la voûte orbitaire, il n'y a point de raison pour qu'il ne puisse en exister aussi dans toute l'étendue de cette base, et Spurzheim était de cette opinion, puisqu'il plaçait sous la partie médiane du lobe cérébral moyen, un organe qu'il appelait celui de l'amour de la vie, et qu'il croyait propre à veiller à la conservation de l'individu; il ne paraissait cependant pas sûr que l'organe placé en cet endroit fût véritablement celui de la conservation; il ne s'appuyait principalement que sur cette raison : « que les organes qui ont entre eux de l'analogie sont toujours placés à côté les uns des autres; » ainsi ceux qui avoisinent le plus cette partie, sont les organes de la défense de soi-même et de *l'alimentivité;* donc, selon lui, c'est l'organe de la conservation de l'individu qui doit occuper la région la plus rapprochée de ces organes. Mais l'observation et l'analogie de proximité m'ont conduit

à penser que ce lieu pouvait être le siége d'un organe tout différent : j'ai d'abord remarqué que cette portion du lobe moyen correspond précisément à l'articulation temporo-maxillaire, ou cavité glénoïdale recevant le condyle de la mâchoire inférieure ; que la lame osseuse qui sépare cette cavité de la base du cerveau est très mince, et que chez les sujets où ce lobe est volumineux et où il fait fortement saillie en bas, la cavité articulaire est aussi fortement descendue ; qu'elle repousse en bas le condyle de la mâchoire, laquelle, retenue par la portion tendineuse du muscle temporo-maxillaire (Crotaphite) qui s'attache à son apophyse pré-condylienne (Coronoïde), fait un mouvement de bascule en avant et forme ce qu'on appelle vulgairement le menton de galoche. J'ai cru avoir remarqué dans les individus qui ont cette conformation une singulière tenacité d'opinion, une opiniâtreté dans la controverse qui va quelquefois jusqu'à la haine la plus implacable, quand des obstacles réitérés sont venus l'aiguiser, surtout quand il y a absence de l'organe de la mansuétude (Bienveillance) ; il m'a paru aussi que cet organe contribuait à rendre très mordans ceux qui avaient un développement assez remarquable de l'esprit caustique ; j'ai fait contradictoirement l'observation que ceux qui ont le menton très fuyant en arrière, avaient généralement une espèce d'insouciance dans leurs opinions, et n'étaient pas capables d'une haine long-temps soutenue, à moins que d'autres combinaisons organiques ne vinssent la produire. Il faut, bien entendu, pour ne pas être induit en erreur, s'assurer que la réunion des branches montantes de la mâchoire avec son corps ou sa partie horizontale, forme bien l'angle presque rectangle qu'on remarque ordinaire-

ment, car si la mâchoire allait en droite ligne depuis le condyle jusqu'au menton, ou qu'elle fût, ainsi que la mâchoire supérieure, dépourvue de dents, le *menton de galoche* pourrait exister sans qu'il y eût abaissement de la fosse glénoïdale. Du reste, mes observations ne sont pas assez nombreuses pour faire loi, et pour contrebalancer l'opinion d'un homme tel que Spurzheim; je livre donc ma présomption à l'observation des Phrénologistes, car dans une science de faits, il ne faut rien affirmer que de très avéré : c'est une maxime dont je me suis fait un devoir de ne jamais me départir.

Une autre considération qui est venue fortifier mon opinion touchant l'organe dont il s'agit, et qui rentre dans les vues de Spurzheim sur l'analogie par proximité, c'est que, d'après ma classification des organes, qu'on trouvera dans un second article inséré dans un prochain numéro, la portion cérébrale dans laquelle se trouve englobé cet organe, dépend du segment affecté aux penchans d'aversion, deuxième subdivision des facultés affectives, lequel segment comprendrait alors les quatre organes suivans : le penchant à la rixe, à la destruction, à la voracité, à la haine ou l'opiniâtreté dans le mal-vouloir; ce qui distingue cet organe de celui de la persévérance, qui est un sentiment moral plus spécialement affecté au bien, d'autant plus que son développement existe presque toujours avec celui des organes voisins, qui sont ceux de la justice, de la confiance et de la vénération. Les autres organes correspondant à la base du crâne dont on pourrait découvrir la saillie à l'aide de signes certains qui en dévoileraient l'existence, sont :

1o. Ceux situés à la partie antérieure inférieure du

lobe moyen, qui concourt à former la scissure de Sylvius, et qui s'accuse au dehors par la saillie de la partie postérieure et un peu externe de l'orbite ; cette partie étant très proéminente doit pousser le globe de l'œil en avant et en dedans.

2o. La partie interne de ce même lobe, ainsi que la portion de la base cérébrale inter-lobaire placée au-dessus de l'entrecroisement des nerfs oculaires (optiques), des corps mamillaires, et de la glande pituitaire qui repose sur la gouttière médiane sus-sphénoïdale (selle turcique), ces parties, dis-je, lorsqu'elles sont fortement prononcées, portent en bas et en avant le corps de l'os sphénoïde, de telle sorte que les apophyses ptérygoïdes poussées en avant, obligent les os palatins et l'os sus-maxillaire à se porter en avant et à faire saillie en rendant l'angle facial aigu. On se rendra très bien compte de cette disposition en examinant plusieurs crânes de nègres ; on verra que la selle turcique y est bien moins élevée que dans les crânes de race européenne ; que par conséquent le corps du sphénoïde est plus abaissé comparativement à ses ailes ; que les apophyses ptérygoïdes, au lieu d'être verticales comme chez les Européens, sont inclinées en avant et repoussent devant elles la masse des os palatins et sus-maxillaires ; et on se convaincra que c'est à cette disposition qu'est due l'acuité de l'angle facial chez les nègres ; on observera les mêmes dispositions chez les Européens qui sont accidentellement remarquables par leur angle aigu de la face.

Il faudrait tenir compte des particularités de caractère qui sont communes à ces Européens à l'angle facial aigu et aux nègres, et qui ne se retrouvent pas dans ceux qui sont conformés différemment, en ayant

égard toutefois aux autres dispositions organiques déjà connues.

3o. Lorsque la partie antérieure des lobes postérieurs contre laquelle viennent s'appuyer la protubérance annulaire et la partie antérieure des lobes cérébelleux, est très prononcée comme elle l'est encore chez les nègres, la portion basilaire de l'os occipital est fortement portée en bas et repousse le condyle articulaire occipito-atloïdien en bas, ce qui fait élever la partie antérieure de la tête et baisser la partie postérieure par le pivotement des condyles sur l'atlas et leur disposition par rapport aux surfaces articulaires de cette vertèbre. Il faudrait donc tenir compte de cette disposition et de la manière dont portent la tête certains individus, pour découvrir les organes qui peuvent siéger dans cette partie du cerveau.

4o. La portion la plus inférieure du cervelet, qui correspond au bord postérieur du grand trou occipital, lorsqu'elle est très bombée produit l'effet inverse de la disposition précédente, c'est-à-dire qu'elle fait élever la partie postérieure de la tête et baisser la partie antérieure : j'ai remarqué quelques sujets chez qui cette disposition est très remarquable; on voit chez eux la crête occipitale postérieure s'élever fortement et la partie inférieure de la face portée en dedans comme quand on dit qu'un individu *se rengorge;* on peut être certain que dans ce cas le cervelet est très volumineux dans son diamètre vertical, c'est-à-dire dans l'épaisseur de la réunion de son tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs; ainsi cette disposition du volume du cervelet n'est pas signalée par la saillie de la portion du crâne qui se trouve immédiatement au-dessous de la ligne courbe occipitale supérieure, où

on cherche ordinairement l'organe de l'amour sexuel ou de l'érotisme, mais bien par la bombure de la partie immédiatement postérieure au trou occipital qui est révélée par le port de la partie postérieure de la tête en haut et de la partie antérieure en bas, et par conséquent le retrait de la partie inférieure de la face. Reste à découvrir l'organe qui répond à cette disposition.

5o. L'élargissement du cervelet ou son augmentation de volume dans le diamètre transversal, disposition qui occasionne l'écartement des apophyses mastoïdes considérées par derrière; cette disposition, qui est différente de la saillie en arrière des lobes cérébelleux, doit être prise en considération, et pourrait bien ne pas concourir avec la saillie postérieure occipitale sous la ligne courbe, à signaler l'existence de l'organe de l'amour physique.

Je profiterai en terminant de l'occasion que me fournissent les considérations que j'ai établies dans ces trois derniers paragraphes pour parler des doutes que m'ont fait naître les attributions du cervelet par rapport à la Phrénologie ; et pour être plus concis je vais présenter mes doutes sous la forme de considérations corollaires :

1o. Le cervelet est un organe totalement distinct du cerveau, non seulement parce qu'il forme des lobes à part, correspondant au bulbe sus-médullaire par des pédoncules particuliers et n'ayant par conséquent aucune connexion propre avec le cerveau, mais parce que l'organisation de ces lobes est entièrement différente de celle des lobes cérébraux, et surtout parce que les replis de sa surface ne ressemblent en rien aux circonvolutions du cerveau, chose si importante à considérer en matière de phrénologie.

2o. Les Physiologistes expérimentateurs par vivisections ont constaté que le cervelet est l'organe de la coordination des mouvemens volontaires, et n'y ont trouvé rien qui eût rapport aux facultés de l'entendement ou aux dispositions par le moyen de l'esprit, soit dans les facultés affectives, soit dans les facultés morales ou intellectuelles.

Les seuls Phrénologistes attribuent donc au cervelet une faculté affective ou de l'instinct.

3o. Les Phrénologistes s'appuient pour mettre dans le cervelet le siége de l'amour physique, sur la proéminence de la partie postérieure du crâne, inférieure à la ligne courbe occipitale supérieure, et correspondant à la partie postérieure des lobes cérébelleux. Mais cet indice ne pourrait-il pas signaler aussi la bombure de la face inférieure des lobes cérébraux postérieurs, car la tente du cervelet étant un organe dépressible n'est pas un obstacle à la formation de cette bombure, qui faisant bomber cette tente elle-même peut fort bien déprimer tout le corps du cervelet, lequel agissant sur les os du crâne qui se moulent toujours sur les parties contenues, peut fort bien dans ce cas faire former aux os du crâne une saillie égale à celle que formerait l'exubérance du cervelet lui-même, s'il n'était pas repoussé par le renflement de la partie inférieure du lobe cérébral postérieur ?

4o. Enfin, dans deux cas de satyriasis bien prononcé pendant plusieurs années de la vie, j'ai constaté après la mort la bombure que je signale de la partie inférieure des lobes postérieurs avec injection des vaisseaux de cette partie, et injection il est vrai aussi de la face supérieure des lobes cérébelleux contigus à la

portion cérébrale injectée ; mais le cervelet était médiocre chez l'un et l'autre individu.

5o. Plusieurs individus ont été remarquables par leur érotisme pendant leur vie, sans que le cervelet examiné après leur mort, se soit trouvé être très volumineux, quoique dans d'autres cas cette coïncidence ait été constatée.

Les nègres qui, d'après les dispositions citées plus haut, ont généralement dans leur cervelet moins de volume qu'un grand nombre d'Européens sont, comme on le sait, d'une salacité incroyable.

6o. Enfin, beaucoup d'animaux portés avec ardeur à l'acte générateur, ont cependant à peine de cervelet, tandis que d'autres chez qui ce besoin est très secondaire, en ont incomparablement plus ; il suffit d'être un peu versé dans l'histoire naturelle des animaux pour être convaincu de cette vérité.

Conclusion. La face inférieure des lobes cérébraux postérieurs pourrait bien être le siége de l'organe de l'érotisme, tandis que le cervelet serait exclusivement affecté à d'autres fonctions, et les signes extérieurs à quoi ont reconnaît la proéminence des lobes cérébelleux peuvent également servir à faire reconnaître la proéminence de la face inférieure des lobes postérieurs du cerveau, en accusant la dépression du cervelet au lieu de son exubérance; mais c'est à l'anatomie, éclairée par les faits et actes de la vie, à résoudre cette question, que ma prudence ne me permet de présenter que sous la forme du doute (1).

(1) En publiant cette dernière partie du travail de M. Sarlandière, la Société phrénologique ne se dissimule pas que les faits sur lesquels l'auteur s'appuie, sont loin d'être marqués au coin de cette certitude, sans laquelle toute conclusion rigoureuse devient au moins *prématurée*. (Note du Rédacteur.)

JOURNAL DE PHRÉNOLOGIE
D'ÉDIMBOURG.

(ANALYSE.)

TOME Ier. — NUMÉRO II.

DANS un premier article, intitulé : *Cranioscopie*, on réfute les argumens du docteur Roget, de *la Revue d'Édimbourg*. « L'épaisseur entière du crâne, » y est-il dit pag. 173, pour répondre à une objection, « ne » varie pas, chez les différens sujets, au-delà d'un » dixième à un cinquième ou un sixième de pouce ; » de sorte que lorsque nous mesurons transversale- » ment les côtés de la tête, la plus grande inégalité, » dans les limites de l'état sain, doit être comprise » dans quelque chose de moins que l'augmentation » la plus grande de l'épaisseur des deux côtés, c'est- » à-dire dans les deux cinquièmes d'un pouce. Ainsi, » quand nous produisons deux crânes à-peu-près » égaux en volume, dont l'un présente un pouce de » plus dans la région de la circonspection, par exem- » ple, que sur l'autre, il doit y avoir au moins, de » toute nécessité, trois cinquièmes de pouce de cer- » veau en plus dans cette partie sur le premier que » sur le dernier ; et quand nous trouvons tous les » jours de semblables différences, elles suffisent en- » tièrement pour nous donner le moyen de détermi- » ner les fonctions. En fait, la divergence de la pa- » rallèle, quand elle existe, dépasse rarement une

» ligne, et s'étend rarement sur tout un organe, assez » du moins pour affecter la précision de nos observations. Dans les maladies et la vieillesse, la différence est quelquefois très grande; c'est pourquoi le » phrénologiste n'infère jamais rien du développement dans ces cas. » Le reste n'intéresserait point nos lecteurs.

Suit un article d'*application de la phrénologie à l'analyse d'un caractère tracé par un grand écrivain, celui de Louis XI,* dans *Quentin Durward.* On y montre que les qualités qui caractérisent le héros sont précisément celles dont la phrénologie fait connaître l'influence; que la sécrétivité, la destructivité, l'acquisivité et la vénération, prédominent, tandis que la combativité est modérée, et la bienveillance, ainsi que l'amour de l'approbation, nulle. Voici, au reste, le tableau supposé que l'on donne des facultés de Louis XI et de Charles-le-Téméraire.

	LOUIS.	CHARLES.
1° Amativité,	ample,	point de données.
2° Amour des enfans,	médiocre,	*Idem.*
3° Habitativité,	ample,	médiocre.
4° Attachement,	probablem. médiocre,	ample.
5° Combativité,	ample,	très grande.
6° Destructivité,	très grande,	grande.
7° Constructivité,	point de données,	point de données.
8° Acquisivité,	grande,	médiocre.
9° Sécrétivité,	très grande,	petite ou médioc.
10° Amour de soi,	grand,	très grand.
11° Amour de l'approbation,	petit,	grand.
12° Circonspection,	grande,	petite.
13° Bienveillance,	petite,	ample.
14° Vénération,	très grande,	médiocre.
15° Espérance,	médiocre,	ample ou assez gr.
16° Idéalité,	petite,	ample.

	LOUIS.	CHARLES.
17° Conscienciosité,	petite,	assez ample.
18° Fermeté,	grande,	grande.
19 à 29° Facultés de connaître,	en général grandes;	point de données.
30° à 32° Facultés réflectives,	médiocres ou assez p.	petites.
33° Imitation,	probablement ample,	point de données.
34° Merveillosité;	*Idem.*	*Idem.*

L'analyse phrénologique des nouvelles vues de M. Owen sur la Société, mériterait d'être rapportée tout au long, mais, limités par l'espace, nous en donnerons du moins une idée.

M. Owen appelant sa doctrine : *La science de l'influence des circonstances pour former le caractère de l'homme*, cette doctrine suppose la connaissance de la constitution primitive de l'esprit ; or, cette constitution n'était ni bien connue ni bien appréciée, avant la phrénologie, qui a fait connaître les facultés fondamentales de l'homme. M. Owen a pour principe que *le caractère de l'homme est toujours, sans aucune exception, formé pour lui, qu'il peut être et qu'il est essentiellement créé par ses prédécesseurs ; que ce sont eux qui lui donnent ou peuvent lui donner ses idées et ses habitudes*, PUISSANCES *qui gouvernent et dirigent sa conduite*. Suivant la phrénologie, l'origine du caractère de l'homme est différente. La nature a implanté certains penchans animaux, certains sentimens moraux et certaines facultés de connaître et de réfléchir et elle les a attachés chacun à un organe particulier. Chacun est susceptible d'une activité *spontanée*, et il peut être poussé à l'action par un *stimulant extérieur*. D'un autre côté, la phrénologie admet l'influence des causes modifiantes, mais non pas avec l'extension

que lui accorde M. Owen. D'abord nous ne pouvons *déraciner* un penchant, un sentiment ou une faculté intellectuelle implanté par la nature. Secondement, nous ne pouvons *changer essentiellement le caractère* d'un sentiment naturel de manière à convertir l'acquisivité en bienveillance, ou la combativité en vénération. Troisièmement, nos efforts sont bornés à *restreindre* la manifestation *non convenable* des différentes facultés, et à leur donner une *direction* légitime et utile. Mais jusqu'à quel point est-il possible de modifier la nature humaine au moyen des influences extérieures ?

Il est extrêmement difficile de répondre à cette question. Nous l'essaierons cependant. Les êtres humains peuvent être divisés en trois grandes classes. Chez les individus qui composent la première classe, les penchans animaux prédominent tellement sur les sentimens moraux et l'intelligence, qu'ils sont extrêmement enclins à un développement vicieux et nuisible à eux-mêmes et à la société. Néron, Commode, Caligula, parmi les anciens ; Louis XI, Bellingham, Thurtell, et les criminels en général, parmi les modernes, sont des exemples de cette division. Chez ceux de la seconde classe, les penchans animaux sont balancés à-peu-près également par les sentimens moraux et l'intelligence, et la prépondérance *habituelle* des uns ou des autres dépend de l'influence des causes extérieures. Si ces personnes se trouvent placées au milieu d'hommes vertueux, elles agiront généralement d'après l'impulsion de leurs sentimens moraux et de leur raison ; si elles sont entourées de mauvais exemples, et stimulées par la tentation d'hommes vicieux, elles tomberont dans le

vice. La masse de l'humanité, suivant nous, appartient à cette classe.

A la troisième classe appartient le reste qui est en en petit nombre, que l'on pourrait appeler, relativement au monde, les élus, c'est-à-dire les individus chez lesquels les penchans n'ont que juste l'influence nécessaire pour remplir les fonctions qui leur sont assignées pour le maintien de la vie, et chez lesquels les sentimens moraux et l'intelligence l'emportent tellement, qu'une perpétuelle sérénité de caractère et une bienveillance de disposition règnent à l'intérieur, de sorte qu'ils semblent avoir réalisé *le beau idéal* d'un être parfait (1).

Autant que nous avons pu étendre nos observations nous croyons que la première classe est la moins susceptible d'amélioration, et tout ce que nous pouvons en espérer est de les empêcher d'abuser de leurs penchans par l'instruction morale, combinée avec les moyens physiques de coërtion. Nous ne voulons pas assigner de limites à l'amélioration de la seconde classe; nous observerons seulement que nous ne pouvons éspérer de la rendre parfaite. La troisième classe est très peu nombreuse, et n'est guère susceptible d'une grande amélioration (2).

(1) Il nous semble qu'il y aurait une quatrième classe à admettre, réellement distincte des trois autres et que nous placerions entre la seconde et la troisième; ce serait celle des hommes qui avec un développement *général*, médiocre et assez bien proportionné, ont cependant quelque penchant, quelque sentiment ou quelque faculté intellectuelle, extrêmement prédominans. (*Note du Trad.*)

(2) Notre quatrième classe serait susceptible d'une grande amélioration. (*Note du Trad.*)

Pour agir sur les hommes et les modifier, il faut s'adresser à leurs penchans et facultés fondamentales. Or, M. Owen, qui n'est pas phrénologiste, néglige plusieurs de ces moyens d'influence et ne surveille pas le développement de tous. C'est à tort qu'il ne met pas de bornes à celui de l'amativité ; qu'il foule aux pieds la philogéniture, en faisant des enfans une propriété publique, etc., etc.

Enfin, pour expliquer son système, il faut en trouver la raison dans la conformation de la tête de son auteur.

« Nous avons vu M. Owen, » dit l'auteur de l'article, « et il nous a permis d'examiner sa tête ; nous » ne pensons pas l'offenser en établissant que cet exa- » men nous donne la clé de l'ensemble de ses vues. » L'organe de la philogéniture, par exemple, n'est » que modérément développé sur sa tête et inférieur en » volume à celui de la bienveillance ; et de fait il nous » dit qu'il prend presque autant d'intérêt au bien-être et » à la bonne conduite des quatre cents enfans qui sui- » vent son école, qu'à la bonne conduite et au bien- » être de ses propres enfans. Nous savons que c'est un » père bon et indulgent, mais le sentiment qui se montre » en ceci est plutôt celui de l'amitié que cette sympa- » thie instinctive et cette ardente affection qui nais- » sent d'un puissant sentiment de philogéniture. Il » soutient que la colère n'est pas une émotion natu- » relle, et sa destructivité n'est pas grande. Il pense » que la propriété individuelle est une institution qui » retarde la création et diminue la jouissance des ri- » chesses ; qu'elle est éminemment injurieuse à la bonne » morale ; et son acquisivité est modérée. Il regarde

» la tendance à la réticence (que l'on emploie légitime-
» ment à supprimer les pensées et les idées de mau-
» vaise nature) ainsi que la crainte, comme les con-
» séquences d'une éducation aveugle de la jeunesse,
» et sur sa tête les organes de la sécrétivité et de la
» circonspection, ne sont point fortement développés.
» D'un autre côté il s'appuie sur l'amour de l'appro-
» bation, comme sur un lévier capable de mouvoir
» toute la race humaine, dans telle ou telle direction ;
» chez lui l'organe de ce sentiment est très fort, de
» même que celui de la bienveillance. Dans la région
» intellectuelle, les organes pour l'acquisition des
» connaissances sont bien développés, et dans son ins-
» titution actuelle le développement de ces facultés
» est secondé avec beaucoup de soins par le moyen
» des cartes, des peintures, des objets d'histoire natu-
» relle, de musique, etc. Certainement les idées
» des *choses* qui *existent* sont représentées comme
» constituant l'ensemble des connaissances positives.
» Cependant les organes de la causalité manquent dé-
» cidément ; de là, la mince figure que font dans
» toutes ses vues, les idées de relation qui sans avoir
» d'existence corporelle, en ont cependant une réelle.
» De là aussi cet aveuglement relativement à la causa-
» lité que l'on trouve dans tous ses ouvrages, et cette
» particularité de propositions et d'assertions, dans
» ses compositions écrites, qui n'ont pas d'enchaîne-
» ment uniforme, bien qu'elles représentent cependant
» l'ensemble de la chaîne d'une démonstration. Ses
» écrits nous semblent une collection de propositions
» isolées et souvent contradictoires, tandis qu'elles lui
» paraissent des déductions logiques les plus rigou-
» reuses. Il voit l'esprit humain à travers les facultés

» de connaissance ; il le voit comme un composé passif
» tandis qu'une personne douée d'une causalité assez
» développée, aperçoit d'une manière intuitive qu'il
» consiste dans une combinaison d'*énergies actives* qui
» peuvent être réglées, mais non pas extirpées ou for-
» mées entièrement suivant notre volonté. Les organes
» de l'espérance, de la vénération et de la justice sont
» bien développés ; la fermeté est très grande ; aussi
» reconnaissons-nous sincèrement la pureté, le désin-
» téressement et l'excellence des motifs qui l'animent,
» et affirmons-nous qu'il a fait beaucoup de bien à
» New Lanark et donné à la société un exemple im-
» portant d'une éducation en grand. Il possède les
» élémens d'une intelligence pratique, sinon spécula-
» tive ou philosophique ; et sous l'impulsion de bons
» sentimens, il agit *bien* dans beaucoup de cas où
» il raisonne *mal*. L'existence de son organe de la vé-
» nération, qui est très grand, nous a été objectée, vu
» qu'il n'est pas grandement disposé en faveur de la
» religion (1). Tout phrénologiste sait que cette facul-
» té donne le sentiment de déférence et de respect
» en général, et que la religion n'est qu'un de ses
» moyens de manifestation. Si la causalité eût été
» grande, cet organe aurait probablement pris cette
» direction. Nous n'avons pas eu assez d'occasions fa-
» vorables d'observer la vie privée de M. Owen pour
» pouvoir signaler son influence sur ses sentimens ha-
» bituels, si ce n'est qu'il se manifeste dans une défé-
» rence respectueuse qui caractérise sa conduite dans
» la société. Si cet organe eût été plus petit chez M.
» Owen, les autres organes restant les mêmes, il y

(1) C'est ce qu'il appelle les erreurs de *la religion*.

» aurait eu des manifestations plus vives et moins » aimables de son amour-propre, de sa fermeté et » de son amour de l'approbation. »

L'article suivant est une analyse *phrénologique de Burke, Fox et Pitt;* nous ne pouvons l'analyser, non plus que celui qui vient après sur la *constructivité,* et dans lequel on établit, par la relation d'une foule de faits, l'existence de cet organe, son influence, et les résultats de ses combinaisons avec d'autres, pour former des peintres, ou des sculpteurs, ou des mécaniciens, des architectes, etc. L'*article huit* est un exemple de l'utilité qu'un voyageur peut retirer de la phrénologie, pour pénétrer le caractère des personnes avec lesquelles il se trouve. Le *neuvième article* est consacré à prouver que la phrénologie peut s'accorder avec les écritures saintes dans tout ce qui est du domaine de l'intelligence; qu'elle rend même compte de certaines anomalies jusque-là inexplicables. Dans le *dixième*, on s'attache à montrer, à l'occasion du voyage du capitaine Franklin à la baie d'Hudson, combien la phrénologie eût été utile à cet observateur, pour comprendre le caractère des différentes nations qu'il a visitées; et dans le *onzième*, on explique, par la phrénologie, le caractère de l'Iago de Shakspeare. On explique, dans le *douzième* article, comment le développement des sinus frontaux, qui n'a d'ailleurs jamais lieu avant douze ou quatorze ans, n'est point un argument contre la phrénologie; qu'il rend seulement quelquefois la cranioscopie difficile relativement à la détermination de deux ou trois facultés, mais qu'il ne fait point obstacle à cette même cranioscopie, dans le grand nombre de cas où il man-

que, et enfin qu'il n'empêche pas d'étudier et de découvrir la fonction.

Dans le *treizième article*, on distingue l'activité d'un organe de sa puissance : un organe peut beaucoup agir, sans avoir beaucoup de puissance ; il peut être très actif et très petit, mais sa puissance est en proportion de son volume. Aucun des hommes qui ont eu une grande puissance sur leurs semblables, n'a eu un petit cerveau. Un état de maladie peut, il est vrai, donner à un petit organe une grande puissance, ou diminuer la grande puissance d'un organe fortement développé, mais, *toutes choses égales d'ailleurs*, le volume donne incontestablement la mesure de la puissance. L'éducation peut développer l'activité d'un organe, mais elle ne saurait lui donner la puissance que son volume ne comporte pas. Le grand développement d'un organe est contrebalancé par le développement équivalent d'autres organes. Ainsi, la largeur transversale de la destructivité à la destructivité, est plus grande sur la tête de Raphaël que sur celle de l'assassin Gordon ; mais les organes des sentimens moraux et des facultés intellectuelles sont très développés sur Raphaël, tandis qu'ils sont misérables chez Gordon : aussi la destructivité donnait-elle au premier de l'énergie, de la vigueur dans ses conceptions, tandis qu'elle poussait le second au meurtre. Enfin, chez deux individus, si les organes des penchans, des sentimens et de l'intelligence sont bien développés et également balancés, l'un pourra avoir une conduite vicieuse, et l'autre, une conduite morale et religieuse. Cela dépend alors de la direction donnée à l'action des organes par les influences extérieures. Tous ces faits ne contredisent donc en rien la phrénologie. Que

l'on nous montre un organe petit avec une faculté puissante qui y corresponde, ou bien un organe volumineux avec une faculté correspondante sans puissance, toutes choses égales d'ailleurs et hors l'état de maladie, alors nous avouerons que l'objection sera solide.

Ce numéro se termine par une notice sur l'assassin Thurtell, qui offre le plus vif intérêt. Ce Thurtell avait un grand développement général du crâne, excepté des organes de la construction, de la comparaison, de la causalité et de l'esprit de saillies. La bienveillance était forte, ainsi que la fermeté, la justice, l'attachement, l'espérance, la vénération; mais la combativité, la destructivité, l'amour-propre et l'amour de l'approbation étaient énormes, l'amativité et la ruse très grandes. Aussi, ce n'est point par soif de sang, ni par désir d'avoir, que Thurtell assassina sa victime, c'était par vengeance, par amour-propre blessé. Il était connu comme bon, quoique irritable et très colère; il se priva souvent de ce qu'il possédait, pour soulager les malheureux. Alliance d'humanité et de cruauté, de vertu et de crime, inexplicable hors de la phrénologie, et qui vient déposer en faveur de cette science!

Troisième Numéro.

Les trois premiers articles sont: 1°. Un essai de M. A. Combe sur cette question : Si la phrénologie fournit une explication satisfaisante des facultés morales et intellectuelles de l'homme; 2°. Des observations sur la combinaison de différens organes, en prenant pour exemple, celle de l'amour-propre, avec tous les autres successivement; 3°. Des remarques phrénologiques

sur l'Iago de Shakspeare. Dans le quatrième, un observateur de la nature (c'est ainsi que l'auteur s'intitule), raconte comment il a découvert le caractère et les penchans de l'hôte de la maison où il était descendu, en voyage, par l'examen seul de sa tête. Le cinquième est intitulé : « Rapport sur le moule de Jean Pallet, exécuté à Colchester, pour assassinat de M. James Muniford. Lecture faite devant la Société phrénologique, avril 1824. » Chez Pallet, la largeur et le volume général de la partie postérieure du crâne excède de beaucoup ceux de la partie antérieure. Le front est large à la base, mais il est étroit, bas et fuyant en haut ; il présente donc plutôt un grand développement des organes du connaître, mais un misérable de ceux de l'idéalité, du langage, de la comparaison, de la causalité et de l'esprit. « Il n'y a point de possession de sentimens moraux, ajoute l'auteur de l'article, qui puisse contrebalancer avec efficacité un tel défaut de ceux qui dirigent la conduite, quand les penchans sont d'ailleurs aussi forts. » Toutes les réflexions qui suivent sont fort intéressantes, mais nous sommes obligés de passer outre.

L'article suivant n'est pas moins intéressant. Il a rapport à *James Hubard*, si habile à saisir la ressemblance, en découpant du papier, qu'il a fait jusqu'à trois cents portraits successivement, chacun en vingt secondes. Ce qui paraît lui donner ce talent extraordinaire, c'est le grand développement des organes de la forme, du volume, de l'individualité, de la constructivité, de la sécrétivité, de l'idéalité et de l'imitation.

On s'attache à prouver, dans un *septième article*, que les expériences de M. Flourens ne détruisent point les principes de la phrénologie : 1°. parce que celles

qui n'ont point trouvé d'opposition, prouvent que le cerveau est insensible, et qu'il est le siége de la sensation et de la volition, propositions admises par les phrénologistes ; 2°. parce que celles qui tendraient à donner au cervelet, pour fonction, d'être le régulateur des mouvemens, sont contestées, et qu'ayant été répétées par d'autres, elles ont donné des résultats différens.

L'article sur le ventriloquisme mérite d'être mentionné. Après quelques recherches historiques, curieuses, l'auteur expose les différentes théories successivement proposées ; puis il arrive à l'exposition du mécanisme de cet art, d'après les explications fournies par un fameux ventriloque, M. Alexandre, et il attribue la faculté de parler ainsi au développement des organes de l'imitation et de la sécrétivité, assertion que justifie l'examen de la tête de ce ventriloque.

Quatrième Numéro.

Le premier article roule sur l'organe de *l'idéalité ;* on y expose l'influence de la prédominance et des défauts de cet organe, d'après les portraits (joints au journal) de Chaucer, Shakspeare et J.J-. Rousseau, qui en sont éminemment doués, et ceux de Locke et William Cobbett, qui en sont totalement dépourvus, mais qui brillent d'ailleurs par de hautes qualités morales et intellectuelles. Pour faire comprendre jusqu'à quel point les organisations peuvent différer sous ce rapport, nous citerons les mesures suivantes.

MASQUES ou BUSTES D'APRÈS NATURE.

De l'idéalité à l'idéalité.

	Pouces.
Chez M. Joseph Hume.	5 2/8
Rév. d^r. Chalmers.	6 3/8
François, cordonnier, poète.	6 2/8
M. Haydon, peintre d'histoire.	5 7/8
M. Joseph, sculpteur.	6 1/0
M. Worsdworth, poète.	6
M. David Wilkie, R. A.	5 5/8
Henri IV de France.	5 5/8
David Haggart.	4 6/8
Marie M' Junes.	4
Scott, exécuté à Jedburgh pour assassinat.	4 5/8

CRANES.

Id.

Bellingham.		4 2/8
Gordon, assassin.		4 2/8
Nouveau-Hollandais, n°.	17.	3 5/8
Id.	18.	3
Id.	0.	3 4/8
Hindou,	62.	4 1/8
Id.	63.	4 3/8
Id.	70.	3 7/8
Nègre.	21.	3 7/8
Id.	22.	4 2/8
Européen.	44.	4 1/8
Id.	46.	4 6/8
Raphaël.		5 2/8
La Fontaine, etc.		4 6/8

Art. 2. *Phrénologie appliquée à l'éducation d'un jeune homme.* Il s'agit d'un enfant qui ne faisait rien dans les écoles, par défaut d'organe du langage, que l'on lança dans le commerce, et qui revint plus tard,

avec fruit, à quelques études littéraires, quand il en sentit l'importance, étant d'ailleurs doué des organes de la réflexion.

Art. 3. *Génie mécanique.* Il était très marqué chez une personne dont on rapporte l'histoire, qui, dès l'enfance, s'était livrée aux arts mécaniques; qui, enfin, se fit facteur d'instrumens, et dont la tête présente un développement extraordinaire de l'organe de la mécanique, accompagné de ceux des nombres, de la musique, de la forme, de l'étendue, du poids, de l'individualité et des localités.

Nous passerons une analyse phrénologique de l'*Othello* de *Shakspeare*, ainsi qu'une réfutation d'un article du *New Monthly Magazine.* Dans l'article 7, on confirme les vues de Gall et surtout de M. Spurzheim, sur l'organe de la *merveillosité* ou de la surnaturalité, par plusieurs faits de personnes sujettes à avoir des visions, des apparitions, et qui présentaient une conformation du crâne en rapport avec cette organisation.

Nous ne nous arrêterons point sur l'analyse de l'ouvrage de M. Spurzheim, sur l'*Éducation*, nous réservant de l'analyser nous-mêmes pour nos lecteurs, comme un ouvrage d'une haute importance. Un des lecteurs du *Journal de Phrénologie* d'Édimbourg, demandait au rédacteur s'il existait une espèce de beau idéal pour le développement de la tête, d'après lequel on pourrait estimer la mesure particulière des différens crânes. Il lui fut répondu qu'il n'en existait pas, mais on donna un tableau des mesures prises par M. G. Combe, sur vingt individus, dont la moyenne est la suivante :

Moyenne de la mesure de vingt têtes, prise pardessus les tégumens, sur des individus de vingt-cinq à cinquante ans.

		Pouces.
De l'épine de l'occipital à l'individualité en bas. . .	7	4/8
— à l'oreille.	4	3/8
De l'oreille au bas de l'individualité.	4	19/20
De l'oreille à la fermeté.	5	18/20
De la destructivité à la destructivité.	5	19/20
De la circonspection à la circonspection.	5	14/20
De l'idéalité à l'idéalité.	5	3/20

Un autre phrénologiste a proposé de substituer la mesure décimale des organes aux expressions de grand, petit, fort, plein, etc.; mais ce système, un peu compliqué, n'a pas été adopté.

Art. 15. Analyse phrénologique du caractère de miss Mathieu de Frelding.

Art. 17 et 18. Analyse des ouvrages de MM. Georges Combe et Deville, sur la phrénologie. Il paraîtrait, d'après l'analyse de ce dernier, que son ouvrage contient plusieurs erreurs ou inexactitudes.

Nos lecteurs ne seront sans doute pas fâchés de connaître le procès-verbal de l'autopsie de lord *Byron*, bien qu'à la manière dont elle a été faite, elle fournisse peu à la phrénologie.

Voici le *procès-verbal de l'autopsie du corps de lord Byron*, et de ce que l'on a observé, tel qu'il a été fait par les médecins qui en furent chargés.

« 1o. Les os de la tête étaient très durs, et le crâne » ne présentait pas la moindre trace de suture, abso- » lument comme celui d'un octogénaire; on aurait » pu dire qu'il était formé d'un seul os sans diploë.

» 2o. La dure-mère était si fortement adhérente à la » surface interne du crâne, qu'il fallut les efforts ré-

» pétés de deux hommes vigoureux pour en séparer » les os. Les vaisseaux de cette membrane étaient ex- » trêmement distendus et tout-à-fait pleins ; elle te- » nait à la pie-mère, dans différens endroits, par des » filamens membraneux.

» 3o. Entre la pie-mère et les anfractuosités du » cerveau, il y avait une grande quantité de bulles » d'air mêlées à des gouttes de lymphe, adhérant dans » différens endroits à la pie-mère.

» 4o. La grande faux du cerveau était traversée de » filamens membraneux, qui la faisaient adhérer for- » tement aux deux hémisphères ; elle était aussi rem- » plie de sang.

» 5o. La moelle cérébrale (*cerebral medula*) était » pleine de petits vaisseaux sanguins d'une cou- » leur de rouge vif, et très gonflés. Sur le pont de » varole, à la base des hémisphères, dans les deux » ventricules supérieurs ou latéraux, il y avait une » extravasation d'environ deux onces de sérosité san- » guinolente ; au centre (*at the bottom*) du cervelet, » il y avait un épanchement semblable, résultant » d'une vive inflammation du cerveau.

» 6o. La substance médullaire était en proportion » bien plus forte qu'à l'ordinaire dans le *cortex ;* elle » avait beaucoup de fermeté et de consistance. Le » cerveau et le cervelet, dépouillés des enveloppes, » pesaient environ six livres médicales.

» 7°. Les impressions ou sillons des vaisseaux san- » guins sur la surface interne des os du crâne, bien » que petits, étaient beaucoup plus multipliées qu'à » l'ordinaire.

» 8o. Les poumons étaient très beaux, parfaitement

» sains, mais grands, d'une grandeur presque gigan-
» tesque.

» 9°. Entre le péricarde et le cœur, il y avait une » once de sérosité lymphatique ; le cœur était plus » volumineux qu'à l'ordinaire, mais sa substance mus- » culaire était mollasse et relâchée.

» 10. Le foie était plus petit qu'à l'ordinaire, de » même que les vaisseaux biliaires qui, au lieu de » bile, contenaient de l'air ; les intestins étaient » distendus par de l'air, et d'une couleur jaune foncé.

» 11°. Les reins étaient volumineux et sains, et les » vaisseaux urinaires comparativement petits.

» De cet examen, il fut conclu, à l'unanimité, par » les médecins présens, que si lord Byron, dès le » commencement de sa maladie, avait consenti à se » laisser tirer un peu de sang, comme son médecin » ordinaire l'y engagea à plusieurs reprises ; ou si du » moins, à une époque plus avancée de sa maladie, il » avait cédé aux pressantes sollicitations de ses méde- » cins et s'était laissé saigner copieusement, sa sei- » gneurie n'aurait pas succombé à cette maladie. D'a- » près les faits relatés aux nos. 1, 8 et 9, on peut assu- » rer en confidence que sa seigneurie n'aurait pas vécu » plusieurs années, à cause de son extrême suscepti- » bilité pour les maladies, soit par suite de la force » de ses passions et ses occupations excessives, ou du » moins par suite de son mépris complet de tous les » moyens propres à prévenir les effets de la constipa- » tion. »

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE DU 22 AOUT 1831,

PAR M. HAREL, TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ (1).

CHARGÉ par la Société Phrénologique d'examiner le crâne de Robert dit St-Clair, l'un des assassins des jeunes époux de la vallée de Montmorency, ce n'est qu'avec une juste défiance de mes forces que je viens m'acquitter d'une tâche difficile. Car si le célèbre docteur Gall me donna son amitié, il ne m'a pas donné ses vastes connaissances et ce puissant génie qui sut si bien les mettre en œuvre ; et n'ayant à vous parler ici que d'un vil et obscur assassin, comment pourrais-je espérer de donner à mon sujet assez d'intérêt pour fixer encore votre attention qui vient d'être si vivement excitée par les collègues qui m'ont précédé, et qui vous ont entretenus d'hommes si justement célèbres. Je n'exposerai point à vos yeux la tête de ce criminel (2), et suivrai les conseils de Boileau :

> Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose ;
> Les yeux, en la voyant, saisiraient mieux la chose,
> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

J'inviterai ceux qui, mûs par un ardent amour de la science, peuvent vaincre leur répugnance, à venir

(1) L'abondance des matières nous a fait différer jusqu'à ce moment l'insertion de ce discours.

(2) Il y avait beaucoup de dames à cette séance.

vérifier mes assertions; ils trouveront ici une des plus fortes preuves de la doctrine que nous étudions.

Par un premier examen, j'ai vu une tête dont toutes les parties postérieures et latérales ont un développement beaucoup plus considérable que les parties supérieures et antérieures, et je me suis dit : Voilà un de ces êtres passionnés et malheureusement nés, qui privés des secours d'une éducation morale et religieuse, se livreront aveuglément à leurs malheureux penchans, et dont ils seront infailliblement les victimes. Des fonctionnaires respectables m'ont dit que Saint-Clair leur avait avoué que ses passions, dont il avait toujours été l'esclave, avaient été la cause de ses malheurs : j'examine ensuite séparément chacune des parties de cette tête.

A la partie supérieure, là où le docteur Gall place l'organe de la théosophie et les sentimens religieux, et dans les parties voisines, où Spurzheim, son élève, place les sentimens moraux et l'amour de la justice, loin qu'il y ait protubérance, il y a dépression. Je trouve, au contraire, un développement considérable dans les organes de la destructivité et surtout dans celui du vol. A la vérité, le premier de ces organes n'a pas autant de développement que dans le crâne de Madeleine Albert et de tous les monstres qui ont répandu le sang pour le seul plaisir de le répandre; mais, ici, il a été fortifié par le second, et c'est bien certainement pour voler que Saint-Clair est devenu assassin, car il faut des motifs déterminans pour nos actions. Je vois dans les pièces du procès, qu'il avait été condamné aux travaux forcés dès 1808, pour vol avec effraction, et en 1816, aux travaux forcés à perpétuité, aussi pour vol. J'y vois que Daumas Dupin, son complice,

mais qui paraît cependant avoir moins de perversité, l'accuse de lui avoir conseillé de tuer la dame Foucaut, près Tours, chez laquelle ils étaient logés, *pour s'emparer de tout ce qu'elle possédait.* La déclaration suivante, faite par le même, vient en quelque façon prouver la première :

« Saint-Clair me dit, en arrivant à Paris, après » notre sortie du bagne, qu'il connaissait, au Palais-» Royal, un tailleur nommé Montigaux ; que ce tail-» leur avait un logement, rue Croix-des-Petits-» Champs, logement gardé par une servante seule. Il » me proposa de la tuer, *pour voler Montigaux.* » Mais si quelque chose prouve la soif de l'or, le besoin presque irrésistible de voler, qui ne sera arrêté par aucun obstacle, c'est qu'après que ces deux monstres eurent volé l'argent qu'on évalue à 3,000 francs, la montre d'argent du mari, la montre et la chaîne d'or de la femme, et jusqu'aux vêtemens, je vois dans les pièces du procès, et j'en frémis, que le doigt annulaire de la main gauche de cette jeune épouse avait été brisé et déchiqueté pour en arracher son alliance.

Auri sacra fames, quid non mortalia pectora cogis !

Ce serait peut-être ici l'occasion de parler de l'action et de la réaction qui existent entre nos divers organes, et de prouver, par tant et tant de faits déjà connus, qu'ils se combattent et se prêtent un mutuel appui ; et que la victoire est acquise aux plus forts, soit qu'ils combattent isolément, soit qu'ils s'unissent pour le combat ; et que de là nait l'avantage ou plutôt la nécessité d'une bonne éducation qui vient fortifier par l'exercice les organes moraux et intellectuels, et qui, veillant à ce que les mauvais ne s'exercent pas, fait

qu'ils s'atrophient ou du moins s'affaiblissent beaucoup.

Il est si vrai que nos organes cérébraux se fortifient par l'exercice comme les autres parties de notre corps, qu'un fabricant de chapeaux de Londres, qui possède une des plus belles manufactures de l'Angleterre en ce genre, a publié, dans ces derniers temps, l'observation qu'il avait été à même de faire, que les chapeaux fins étaient, à quelques rares exceptions près, toujours plus grands que les gros chapeaux. Cela doit être ; car l'homme riche exerce bien plus sa tête que ses bras, et déjà les anciens, si bons observateurs et si fidèles imitateurs de la nature, nous ont représenté leurs dieux et leurs sages avec de grosses têtes, pendant que nous voyons leurs gladiateurs avec des têtes très petites relativement au volume de leurs corps. De là naît donc, comme je le disais tout-à-l'heure, l'avantage ou plutôt la nécessité d'une bonne éducation, qui vient fortifier les bons organes et donner des motifs déterminans ; ce que sentait si bien le chancelier Bâcon, et ce qu'il exprimait avec une si éloquente précision, lorsqu'il disait :

« L'homme n'est que ce qu'il sait. »

Une pareille digression nous entraînerait trop loin ; je reviens à mon sujet et je poursuis l'examen de cette tête. Je lui trouve l'organe du courage très développé. Son acte d'accusation le présente comme la terreur du bagne et d'une *audacieuse* perversité, je copie les expressions. Daumas-Dupin, dans son interrogatoire, affirme que Saint-Clair exerçait sur lui une domination à laquelle il n'avait pu se soustraire, quoiqu'il fût beaucoup plus fort et plus robuste ; qu'après avoir fait le projet de s'évader du bagne, il n'avait choisi Saint-

Clair pour compagnon d'évasion que sur sa réputation de ruse et d'audace. Je vois dans les pièces que ces deux monstres devaient se battre en duel en arrivant à Paris. J'y vois que Saint-Clair a fait un saut de quarante pieds pour s'échapper de Rochefort ; qu'il sauta avant son camarade pour l'enhardir, et qu'il faillit se tuer ; j'y vois que, par son audace, il évite les plus grands dangers et parvient à en imposer à ceux qui semblaient déjà prévenus contre lui.

Voici ce que dit Daumas-Dupin :

« Une circonstance nous força de rétrograder. Un » jeune homme employé à la sous-préfecture de Cler» mont, auquel nous présentâmes notre ordre pour le » visiter, examina long-temps le timbre, nous invita » à revenir et nous fit observer que cet ordre devait » être accompagné d'une feuille de route. J'étais d'a» vis de partir sur-le-champ ; mais, une demi-heure » après, Saint-Clair se présente au bureau, parle avec » assurance, et finit par obtenir le visa. »

Je trouve dans l'interrogatoire de Saint-Clair :

« A Saint-Denis, un gendarme arrive à l'auberge, » annonçant qu'il était chargé d'arrêter un individu » dont le signalement était à-peu-près semblable au » mien. On me conduisit chez le commissaire de po» lice ; je montrai mes papiers. Le commissaire dit » que le signalement donné par le gendarme était trop » vague, qu'il ne pouvait rien décider : je fus envoyé » auprès de l'officier de gendarmerie qui ne crut pas » pouvoir ordonner mon arrestation. »

On ne pourra disconvenir qu'il faut certainement beaucoup d'audace pour ne pas être trahi par ses émotions en pareilles circonstances.

Je poursuis l'examen de la tête, et sans m'arrêter aux

organes qui ont peu ou point de développement, mon attention est attirée par l'étendue de sa nuque ; j'y vois la place d'une énorme cervelet. Eh bien ! que m'apprendront les pièces du procès ? J'y vois que Saint-Clair, immédiatement après l'horrible assassinat, et les mains encore teintes du sang de ses victimes, accourt à Paris, dans ces lieux de débauche qui sont le réceptacle habituel de tout ce que la société renferme d'impur. Nous avons dit qu'il était probable que Saint-Clair n'avait tué que pour voler ; il semble maintenant qu'il n'a volé que pour satisfaire cette autre passion si impérieuse. Il y a long-temps qu'on a dit que c'était un devoir pour l'âme faible d'obéir à l'âme forte ; il en est ainsi pour nos penchans et pour nos passions dans leurs rapports relatifs. Je continue, et je vois que Daumas Dupin, dans sa défense, annonça que Saint-Clair ne pourrait pas se priver long-temps des plaisirs fugitifs de la capitale, et qu'il y reviendrait tôt ou tard. Les mots, plaisirs fugitifs, dont il se sert, sont assez significatifs. Lorsque j'ai visité Saint-Clair dans ses cachots, après sa condamnation, lui trouvant cette énorme protubérance, je lui dis ce que j'en pensais : alors, cet homme chargé des plus grosses chaînes, si soucieux au moment où j'avais commencé à lui tâter la tête, se mit à rire de tout son cœur, et dit à un médecin, membre de notre Société et à moi « : Vous avez bien deviné. » Mais lorsque nous lui dîmes que nous lui trouvions aussi l'organe de la ruse, il nous dit qu'il n'avait point encore été assez rusé. Cependant les pièces du procès nous apprennent qu'il a été assez rusé pour se soustraire long-temps aux recherches de la police ; qu'il a pu s'échapper du bagne, quoique condamné à perpétuité, et par conséquent, l'objet d'une

surveillance très active ; qu'il a parcouru une grande partie de la France avec des faux passeports qu'il avait l'art de fabriquer. Enfin, cet homme, dans un cachot isolé, chargé des plus grosses chaînes, avait encore trouvé le moyen d'ourdir un complot d'évasion. Déjà deux barreaux de fer avaient été sciés ; son complice et lui devaient descendre, à l'aide d'un tuyau conduisant les eaux, surprendre le factionnaire, l'assassiner et s'évader dans la campagne pour y commettre de nouveaux vols et probablement de nouveaux assassinats. Il est donc vrai que les plus grosses chaînes, les cachots les plus solides, ne peuvent retenir des êtres aussi rusés et aussi audacieux. Il est donc vrai qu'il y a des êtres dont les mauvais penchans sont si impérieux, que tout espoir d'amélioration morale ne peut être raisonnablement formé (1). Il y a même des hommes que la nature dans son aberration a créés tigres. Je n'en conclurai cependant pas qu'il faille maintenir la peine capitale, car les partisans de sa suppression apportent aussi des raisons bien fortes en faveur de leur opinion : par exemple, combien d'individus ont péri, présumés coupables et accablés par les preuves qui paraissaient aussi claires que le jour, et depuis ont été reconnus innocens? Je pourrais citer ici le procès de la *pie voleuse* et tant d'autres. C'est au législateur à peser dans sa sagesse la somme des inconvéniens, et à nous donner les lois qui en offriront le moins; mais j'affirmerai avec conviction que cette question ainsi

(1) Visitant, un jour, les cachots de la maison de détention de Melun, accompagné de M. Valot, le directeur, je sus de celui-ci que c'étaient presque toujours les mêmes qui subissaient cette punition. « Vous nous punirez tant que vous voudrez, disaient-ils, mais nous ne pouvons nous empêcher de voler ! »

que celle des maisons pénitentiaires et toutes celles qui ont la jurisprudence criminelle pour objet, doivent être grandement éclairées par le flambeau de la science que nous cultivons, la physiologie du cerveau, car nos antagonistes mêmes conviennent de l'influence du physique sur le moral ; mais comment agir sur l'homme, avec discernement, si on ne connaît pas tout l'homme ?

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. LE DOCTEUR FONTANEILLES,

Membre de la Société Phrénologique de Paris,

PAR

LE DOCTEUR CASIMIR BROUSSAIS, *Secrétaire général.*

FRANÇOIS-PHILIBERT FONTANEILLES naquit le 20 novembre 1775, à Millau (Aveyron); il appartenait à une famille de négocians. Son père, qui passa une partie de sa vie à la Guadeloupe, eut quinze enfans, dont il était le troisième. Il fit ses études médicales à Montpellier, et après s'y être fait recevoir docteur en médecine, le 9 vendémiaire an XIII (1er. octobre 1804), il vint suivre, pendant un an, la visite du célèbre Corvisart, dont les leçons attiraient alors la foule des élèves et des médecins désireux de s'instruire; puis, il fréquenta deux ans la clinique de l'hôpital Saint-Éloi, de Montpellier.

En 1800, il était parti en qualité d'officier de santé pour l'armée d'Italie, et en 1802 il était employé à Milan au ministère de la guerre. C'est dans cette ville, en 1809, qu'il épousa Françoise de Montegazza, de Solbiate, près Varèse, d'une famille noble et ancienne, âgée de vingt-neuf ans. La même année, il eut un enfant mâle qui mourut d'une inflammation de poitrine à six ans et demi. Au commencement de 1813, F.-Ph. Fontaneilles fut nommé médecin de l'ambulance de la division italienne du quatrième corps

d'armée en Allemagne, puis, chargé en chef de l'hôpital formé à Wichelsdorfs, en Silésie, en juin 1813, et enfin employé à l'hôpital militaire de Saint-Ambroise, à Milan, sur la fin de 1813, jusqu'en mai 1814.

Démissionné alors par le gouvernement autrichien, lors de la chute du royaume d'Italie, il revint dans son pays natal, et y exerça en particulier la médecine, pendant deux ans. Il fut alors successivement nommé médecin de l'hôpital civil et militaire de Millau (le 25 octobre 1816), où il resta six ans; puis, membre du comité de vaccine (11 mars 1820); puis, médecin des épidémies (15 mars 1820); puis, inspecteur des enfans trouvés placés en nourrice (10 avril 1820).

Tous ces avantages ne le satisfirent pas, et il se rendit, en 1821 ou 1822, à Paris, où il fut nommé médecin du bureau de charité du premier arrondissement, le 28 octobre 1825; et enfin, le 15 août 1826, médecin de la maison du duc de Bourbon, où il a terminé sa carrière le 16 août 1831.

On voit, par cette esquisse chronologique, que F.-Ph. Fontaneilles fut dans une perpétuelle activité; il était membre de neuf sociétés savantes, et entre autres, de la société de médecine pratique de Montpellier, et des sociétés de médecine, linnéenne et d'agriculture de Paris. Si les différens voyages qu'il fit, les nombreux emplois qu'il occupa, font preuve de son activité physique, les ouvrages qu'il composa ou qu'il traduisit, et les nombreux matériaux qu'il a laissés, témoignent de son activité intellectuelle. Prompt à s'enthousiasmer, F.-Ph. Fontaneilles, après avoir suivi la clinique de Rasori, voulut répandre sa doctrine et traduisit son *Traité de la Fièvre pétéchiale*. Témoin des perfectionnemens apportés dans

différentes branches de l'agriculture et dans l'économie rurale, il traduisit plusieurs traités italiens relatifs à ce sujet, et entre autres, celui de Dandolo, sur la manière d'élever les vers à soie.

F.-Ph. Fontaneilles était d'une petite taille, d'une force moyenne, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une vivacité extraordinaire; il avait la parole prompte et parlait très facilement l'italien. D'une imagination extrêmement ardente, au lieu de concentrer son activité sur un seul objet, il aimait à l'exercer sur mille sujets différens; la médecine, l'agriculture, la religion, la philosophie et la politique fixaient alternativement son attention, et, parmi ses papiers, on en trouve une infinité qui ont trait à ces différentes matières, et qui consistent, la plupart, dans des notes et des réflexions isolées.

La maladie à laquelle il a succombé a été précédée de différens accidens. M. Fontaneilles était fort incommodé par les hémorrhoïdes, et pour en diminuer les inconvéniens, il suivait un régime sobre, mettait quelquefois les sangsues à l'anus et se purgeait souvent. Il avait grande confiance dans les pilules écossaises, et espérait par leur usage éviter le recours aux saignées. C'est dans cet état de santé qu'il eut une petite attaque de paralysie, au mois de juin 1831, qui ne fut caractérisée que par la difficulté de parler, et qui se passa en trois semaines. Au commencement de juillet, il éprouva une seconde attaque, avec hémiplégie du côté droit. Après la première attaque, il avait suspendu ses pilules purgatives mercurielles; il traita la seconde par deux saignées, l'application de vingt sangsues au fondement et de quarante à la nuque, et par des purgations. Au bout de huit jours, il

était mieux; il commençait à reprendre quelques forces, quoique lentement. Cet état, dura sans progrès sensibles, jusqu'au 13 août suivant, époque de la troisième et dernière attaque. Il était sorti dans la journée, avait mangé dehors quelques gâteaux, peut-être un peu pesans, et en rentrant, à quatre heures et demie, il répondit à une lettre. Mais à peine était-il à table que sa face devint rouge tout-à-coup, se décomposa, et qu'il tomba à la renverse en vomissant; tout le côté droit était paralysé, et la parole, impossible. On fit vomir à plusieurs reprises, on saigna, on mit des sinapismes, le tout sans aucune amélioration, et M. Fontaneilles succomba le 16 août 1831. MM. Double, son ancien camarade d'études, Bousquet et Motte, lui donnèrent des soins dans cette dernière attaque.

Ainsi nous a été enlevé un homme qui était plein de zèle pour la médecine, et pour la phrénologie en particulier, et que nous nous félicitions d'avoir pour vice-président.

Ses principaux ouvrages sont :

1o. *L'Art d'élever les vers à soie*, de M. le comte de Dandolo, traduit par F.-Ph. Fontaneilles; troisième édition. — Lyon, 1830.

2o. *Histoire de la Fièvre pétéchiale de Gênes*, par Rasori, traduit d'après la troisième édition. — Paris, 1822.

3o. *Description de la Varicelle de Millau en* 1817. — Montpellier, 1818.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

MM. LEGALLOIS, DESMAREST PÈRE ET FILS, ET UCCELLI,

Membres de la Société Phrénologique,

PAR

LE DOCTEUR CASIMIR BROUSSAIS, *Secrétaire-Général.*

MESSIEURS,

J'AI à vous entretenir d'un bien triste sujet, des pertes que notre Société a eu la douleur de faire pendant le cours de l'année qui s'est écoulée depuis notre dernière réunion dans cette enceinte. Plusieurs de nos membres ont succombé, quelques-uns bien jeunes encore, mais non pas inconnus de vous.

LE GALLOIS, fils du célèbre médecin dont les expériences ont jeté tant de jour sur la physiologie, était né à Paris ; après ses études d'humanité, il s'était consacré à la carrière où son père lui avait déjà fait un nom. Chirurgien interne dans les hôpitaux de Paris et à celui de Charenton, il montra partout la même ardeur pour le travail, la même soif d'instruction ; à peine prenait-il quelques instans de repos. Tous ses momens furent employés à la lecture des maîtres de l'art et à l'observation des malades; aussi, lui devons-

nous des mémoires intéressans sur la péritonite puerpérale et sur la résorption du pus dans les maladies. Il s'était, à l'exemple de son père, livré à beaucoup d'expériences de physiologie, et il eut le courage de s'inoculer le pus d'un malade atteint de la petite vérole au plus haut degré, et dans la période du plus grand danger. Ainsi, il prouva de nouveau l'efficacité préservatrice de la vaccine, que quelques médecins commençaient à mettre en doute. Le Gallois étant à Charenton, avait compris l'importance de la phrénologie appliquée au traitement des maladies mentales, et il s'empressa de s'associer, un des premiers, à nos travaux. Mais à peine Legallois était-il parmi nous, à peine eut-il le temps d'entrer en fonctions comme un de nos vice-secrétaires, que, le premier des médecins français, et conjointement avec un autre de nos collègues, M. le docteur Brière de Boismont, il partit le 14 mars 1831, plein d'enthousiasme et de dévoûment, pour porter les secours de notre art à l'héroïque Pologne. Je laisserai parler maintenant son compagnon de voyage, qui, frappé comme lui par une terrible maladie, mais plus heureux que lui, parvint à échapper au danger. « A peine arrivé à Varsovie, » dit M. Brière de Boismont, « Le Gallois s'empressa sans relâche d'or-
» ganiser un service médical ; mais ce qui l'occupait sur-
» tout, c'était l'épidémie du choléra. Quoiqu'à cette
» époque il ne fût point question de cette maladie en
» Pologne, mon confrère était convaincu qu'elle ne
» tarderait pas à se manifester ; et le 14 avril, en ef-
» fet, il fut désigné avec moi par le gouvernement,
» pour aller étudier la maladie qui ravageait l'armée.
» Les tristes prévisions de Le Gallois ne furent que trop
» justifiées : le terrible choléra sévissait alors dans les

» rangs polonais, et les victimes n'étaient plus, comme » en Angleterre, quelques individus isolés; c'étaient » des centaines d'hommes qui chaque jour étaient at- » teints par le fléau. Dès-lors, Le Gallois n'eut plus » un instant de repos : examen de la maladie, ouver- » tures des cadavres, rapports au gouvernement, tout » était de son domaine. Trois semaines se passèrent » ainsi. Je n'ai pas besoin de vous dire que la con- » duite de mon confrère, son dévoûment, lui avaient » concilié la bienveillance et l'estime de tout Var- » sovie. Aussi, la nouvelle de sa maladie fut-elle à » peine répandue, que le chef du gouvernement, le » prince Czartorisky, lui envoya son médecin; les » soins les plus assidus lui furent prodigués; pendant » onze jours il fut en proie à un délire presque » continu; il échappa à ce premier péril, mais le coup » mortel était porté, et lorsque ma convalescence me » permit d'aller lui faire ma première visite, je fus » frappé des ravages qu'avait produits sur lui son af- » freuse maladie, et surtout des symptômes qui dé- » celaient une affection incurable, la phthisie. Tous » ceux qui ont connu Le Gallois redoutaient pour lui » une affection de poitrine, mais il est à-peu-près » certain que ce terrible mal ne s'était révélé par au- » cun caractère tranché, et qu'il eût encore long- » temps sommeillé, sans l'activité que lui imprima » le typhus. Un séjour à la campagne avait amélioré » un peu sa position, quand le désir de revoir son » pays et sa pauvre mère, lui fit passer par-dessus » toutes les considérations de santé : il fit cent lieues » en poste; c'était beaucoup plus que ne pouvait sup- » porter sa constitution épuisée et délabrée. Arrivé à » Landeberg, en Prusse, il se sentit mourant; le

*

» terme de son existence était arrivé. Son seul regret
» fut de quitter sa mère. Quelques minutes avant
» d'expirer, il saisit les mains de la personne qui l'a-
» vait accompagné, et s'exprima en ces termes :
« Allez dire à l'illustre Lafayette que je meurs victime
» de mon zèle pour la sainte cause de la Pologne et
» pour celle de l'humanité. » Le Gallois avait vingt-six
» ans ; il avait prodigieusement travaillé, et si la vie
» lui eût été accordée, il n'y a pas de doute qu'il
» n'eût compté honorablement parmi les hommes de
» la génération actuelle. Il lui restera toujours la
» gloire d'avoir été le premier des médecins français
» qui ait osé porter aux Polonais les vœux d'une
» grande nation, lorsque tout, à cette époque, sem-
» blait annoncer des catastrophes. »

Déplorons, Messieurs, la perte de ce jeune savant, de cet homme de bien et de courage ; mais que ses restes inanimés, déposés sur la terre étrangère, soient du moins pour les malheureux Polonais un témoignage que nous aussi, nous savons mourir pour eux.

Pierre-Marie Desmarets était aussi un de nos collaborateurs ; l'épidémie nous l'a rapidement enlevé. Né à Compiègne, où il fit des études brillantes, il vint les achever à Paris, et y remporta plusieurs prix au concours général. Lors de la révolution, il partit comme volontaire pour Valenciennes, dont il soutint le siége, et où il fut fait prisonnier de guerre. Après avoir occupé divers emplois, il fut nommé directeur de la police générale au commencement du consulat, sous le ministère Fouché. Une grande ardeur pour le travail, une aptitude extraordinaire pour retenir les noms propres, les faits qui se rattachent à la figure et au caractère des gens ; une perspicacité étonnante pour

deviner, d'après de simples indices, tout un système de faits; une probité rigide, rare dans tous les temps, telles furent les qualités qui le rendirent si précieux, qui le maintinrent dans le poste important et si délicat qu'il occupa pendant toute la durée de l'empire, et qui lui concilièrent la confiance de l'empereur. M. Desmarets quitta la police en 1814, puis y reparut à contre-cœur dans les cent jours.

Après la seconde chute de l'empereur, M. Desmarest se retira absolument des affaires publiques, et suivant ses goûts simples et modestes, il se confina avec bonheur et une volonté forte dans la vie privée, où il se consacra exclusivement aux affaires de famille et à la culture des lettres et des sciences. Ce fut en vain que l'on fit briller à ses yeux, à plusieurs reprises, des lueurs d'ambition, dans le but de faire emploi de sa haute spécialité : il fut inaccessible. De peur de compromettre un grand nombre de hautes existences, il brûla spontanément, pour la tranquillité de ses amis et de ses ennemis, des vaincus et des vainqueurs, les nombreux et importans documens qui étaient restés en sa possession. Vous avez tous connu sa bonté, sa modestie et sa simplicité; il était un de nos membres les plus zélés; il avait acquis des connaissances positives en phrénologie, et il en reconnaissait l'importance. Nous possédons de lui une notice phrénologique sur l'abbé Grégoire qui est remplie d'intérêt, et qu'il voulait détruire après l'avoir composée, tant il doutait de son propre talent. Malgré son âge, il avait toute l'activité de la jeunesse, et son œil spirituel et pénétrant était plein de vivacité. C'est au milieu d'une si belle vieillesse qu'il s'est vu frappé et comme foudroyé par l'épidémie. Il a succombé le 4 avril der-

nier, à l'âge de soixante-huit ans. Il a laissé des mémoires, monumens fidèles de ses souvenirs, qui aideront à le juger, et qui jetteront du jour sur le gouvernement de l'empire.

A peine Desmarest père venait-il de nous être enlevé, à peine son fils, jeune médecin, notre collègue, était-il venu pleurer sa perte au milieu de nous, et nous offrir un souvenir de son père dans le moule de ses traits, que la mort frappe aussi le fils lui-même et nous l'enlève subitement. Ce jeune homme, qui avait fait de solides études, et qui était devenu, par la sagesse de son caractère, l'ami nécessaire de son père, ne pouvait se consoler de sa perte. Il voulut du moins, dans l'abîme de sa douleur, être utile à l'humanité, et il demanda à être envoyé dans les pays ravagés par le choléra. Il se rendit à Saint-Gobain, département de l'Aisne, prodigua des secours aux malheureux, et fut bientôt lui-même, au bout de deux mois de zèle et de dévoûment, atteint et enlevé avec rapidité, trois mois après son père, le 29 juin dernier.

Dans ses derniers momens, il a donné à la Société Phrénologique un souvenir touchant : par l'art. 1er. d'un testament olographe, il lui lègue le moule de son crâne qui n'a pu être exécuté, et, par l'art. 4, une collection de têtes d'animaux.

Ainsi, voilà trois de nos collaborateurs assidus qui nous ont été ravis. Ce n'était pas assez. Un homme que nous nous étions fait un devoir de nous adjoindre comme honoraire, le professeur Philippe Uccelli, de Florence, a succombé aussi le 1er. mars de cette année. Ce médecin, d'un grand savoir, des plus habiles

dans les sciences anatomiques, plein d'amour pour la vérité et d'indépendance de caractère, avait composé un ouvrage important, dans lequel il exposait la doctrine de Gall, et l'appuyait par des observations. Un fanatisme aveugle vit dans ce travail profond et consciencieux, une atteinte portée à des superstitions qu'il avait intérêt à soutenir, et il résolut d'abreuver sa vie d'amertume. Condamnation de ses ouvrages, destitutions, rien ne fut épargné pour l'abattre et l'humilier. Il supporta le tout avec courage, avec résignation, et ne se démentit pas un seul instant. Mais la mort est venue le frapper le 1er. mars de cette année. Il était honoré et estimé de tous les honnêtes gens, aimé et respecté de ses élèves. Eh bien, la même puissance qui l'avait persécuté pendant sa vie, le poursuivit encore après sa mort. La censure défendit la publication de notices biographiques sur lui, et elle supprima d'une notice purement nécrologique, une phrase qui disait que les étudians avaient accompagné le corps jusqu'à la sépulture. Ces jeunes-gens avaient l'intention de faire un service funèbre dans leur église; il leur fut défendu de le faire, et même d'en demander encore la permission. Tant de bassesse et de tyrannie ne peut toujours durer. Un jour de délivrance arrivera ; ce sera celui où les lumières d'une saine philosophie sortie de la phrénologie, éclaireront, guideront les esprits et la conduite des hommes. Cet avenir, il nous est permis de l'espérer, sinon pour nous, du moins pour nos descendans, et cet espoir nous encourage et nous soutient.

NÉCROLOGIE.

La phrénologie vient de faire une grande perte : M. Spurzheim a succombé, il n'y a encore que quelques semaines, dans les États de l'Union, où il était allé propager, professer, et, pour ainsi dire, prêcher la foi phrénologique. La mort de ce noble missionnaire des plus hautes vérités afflige profondément la Société Phrénologique. Nous insérerons dans un prochain numéro de notre Journal une notice biographique sur ce phrénologiste célèbre.

(J. B.)